

AUTOMOBILISTES
C'est le moment !
PROFITEZ
 Campagne de reprises
 Campagne d'essais



tous modèles

Garage Valaisan
 Kaspar Frères
 Sion - Tél. (027) 2 12 71

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

BOUTIQUE SUEDOISE
SCANDINAVES



SION
 Avenue du Midi 8 - Tél. (027) 2 67 77
MARTIGNY
 Rue de la Poste - Tél. (026) 2 38 90

éditorial

La joie du travail



par
Joseph GROSS

AUX Etats-Unis, le Hudson Institute, qui se présente comme l'un des principaux think tanks (réservoirs de pensées), prédit, pour l'an 2000, des week-ends de trois jours et des congés annuels de treize semaines.

En Allemagne, par contre, l'on travaille encore régulièrement le samedi matin. Les ouvriers apprécient les heures supplémentaires et ne rechignent pas à l'effort.

Dans le premier cas, les économistes pensent que l'augmentation de la productivité des entreprises nécessitera, d'ici peu, une diminution importante de jours ouvrables.

L'autre conception demeure classique, en prétendant que celui qui œuvre sans cesse s'enrichit.

Entre ces deux extrêmes, la Suisse adopte une position de compromis, en diminuant progressivement la durée du travail et en prolongeant les vacances.

Nos hôtes avouent même que nous restons très actifs, et certains habitués de nos stations constatent avec stupéfaction que les Valaisans pratiquent encore plusieurs métiers.

Quoi qu'il en soit, le mouvement général vers l'accroissement des loisirs semble irréversible, si bien que certains experts ont fait ressortir récemment que l'initiative Schwarzenbach deviendrait sans objet, si les salariés suisses consentaient à travailler une ou deux heures supplémentaires par semaine.

Mon propos ne vise pas à tirer des conclusions en ce domaine, mais à insister sur un état d'esprit, qui semble se généraliser.

En effet, l'on rencontre de plus en plus rarement des travailleurs enthousiastes et heureux. Chacun apparaît résigné. Dans beaucoup de cas, l'on en fait le moins possible, et l'on attend avec impatience l'heure de quitter son ouvrage.

Dès qu'un effort spécial est demandé, il se manifeste de la nervosité et de la mauvaise humeur. Et l'on n'entend plus guère dire : « Je suis content, j'ai bien travaillé. »

Autrefois, l'artisan plaçait sa fierté dans la confection de son œuvre. Il sifflait et chantait dans son échoppe, où les voisins échangeaient les derniers potins.

Trop souvent, aujourd'hui, l'anonymat prive l'ouvrier des joies de la réalisation. L'organisation à la chaîne banalise les mouvements en les automatisant. Quant à la puissante administration, elle a fréquemment pour effet de reléguer dans l'ombre les hérosismes.

Il n'est donc pas étonnant que la lassitude finisse, parfois, par gagner la personne la mieux intentionnée, qui n'a pas d'autre éloges à attendre, selon la formule consacrée, que celui d'avoir été « un bon et fidèle serviteur, dont on gardera un souvenir reconnaissant. »

Si certaines attitudes blasées se justifient donc, il n'en reste pas moins qu'elles se répercutent dans trop de comportements.

Nos sociétés locales rencontrent de plus en plus de difficultés dans leur recrutement. Les dévouements deviennent rares, et les comités doivent supplier certains membres de remplir leurs obligations.

QUANT à la boutade, qui prétendait que chaque Suisse assumait au moins une présidence, elle risque d'apparaître bientôt irréaliste. Les imposantes fêtes fédérales de tir, de gymnastique, de musique et de chant, qui prenaient l'aspect de véritables rassemblements démocratiques, ont tendance à passer pour anachroniques aux yeux de certains.

Il y a peu de temps encore, chacun trouvait du plaisir à participer à la vie de

POUR UNE PRÉVOYANCE VIEILLESSE MODERNE

L'INITIATIVE 70

par **Gérald RUDAZ**

L'initiative 70 : bien que lancée en 1969, c'est bien ainsi que l'on pourrait appeler celle, dite des « partis bourgeois », qui a pour but d'instituer dans notre pays une véritable sécurité pour tous à l'âge de la retraite.

Le degré de civilisation d'une nation se mesure à ses réalisations économiques, à son organisation politique, à sa faculté de résoudre tous les problèmes qui se présentent sur le plan de la vie collective. Mais l'un de ces critères le plus probant est le sort réservé aux personnes âgées.

La Suisse a su, par la création de l'AVS, se montrer digne d'une réputation de pays vraiment civilisé. Par des aménagements successifs, cette œuvre sociale a été adaptée à l'évolution, au fur et à mesure que se modifiaient les conditions de départ. C'était bien, mais encore insuffisant. Trop de différences freinaient la pleine expression d'une véritable sécurité sociale, malgré l'évidente bonne volonté mise par toutes les familles politiques à la recherche de la meilleure solution possible. Fallait-il poursuivre dans cette voie des aménagements chroniques ou, par une conception nouvelle, mettre en place une réelle prévoyance-vieillesse ?

Les partis dits bourgeois se sont consultés à ce propos. Ils ont fait l'inventaire des besoins et des moyens, étudié de nombreuses solutions possibles, en fonction d'une longue échéance, pour, finalement, tomber d'accord sur l'initiative qui est depuis quelque temps déjà soumise à la signature des citoyens.

De quoi s'agit-il ?

De nombreux communiqués du comité d'action, des articles de presse et des émissions de radio et de télévision ont déjà renseigné le public sur le sens et le fonctionnement de la solution proposée par cette initiative. Puisque c'est en cette année 1970 que celle-ci doit aboutir, il n'est pas inutile de revenir sur ces points, afin que chacun puisse apposer sa signature en toute connaissance de cause, en ayant conscience de la très importante contribution ainsi apportée à une construction sociale solide et moderne. C'est pourquoi nous reprenons aujourd'hui l'exposé de la structure prévue pour cette prévoyance-vieillesse, qui repose sur trois piliers. Demain, nous publierons d'autres considérations touchant au fonctionnement du système. **Gérald RUDAZ.**

Les trois fondements de la prévoyance-vieillesse

Premier pilier : l'AVS

L'assurance-vieillesse fédérale, depuis la dernière révision entrée en vigueur au début de l'an dernier, verse les prestations suivantes :

- Des rentes simples qui s'échelonnent entre un minimum de 200 francs et un maximum de 400 francs.
- Des rentes pour couple, dont le montant minimum est de 320 francs et le maximum de 640 francs.

A cela s'ajoute, selon les conditions sociales du rentier, des prestations complémentaires ou des allocations versés par les cantons ou les villes.

Les dépenses de l'AVS sont financées, pour l'essentiel, par des cotisations de 5,8% (AI comprise). Ces cotisations, selon l'initiative, pourraient être portées à un maximum de 8%. Cette augmentation de 2,2% permettrait d'améliorer le montant des rentes. Bien que les chiffres ne soient pas encore exactement fixés, on pourrait à peu de chose près doubler la rente minimum et augmenter dans une proportion moindre le maximum. On accentuerait de la sorte le caractère de solidarité de l'assurance de base. Mais, on rendrait possible du même coup, la suppression progressive des prestations complémentaires.

la communauté. L'on se remémorait avec joie les excursions de contemporains ; l'on attendait avec impatience le souper de la cagnotte du quartier.

Or, pour beaucoup, ces divertissements deviennent « trop primaires, trop populaires », disent-ils.

Comme ils ne rencontrent plus de satisfaction dans leur activité, ils ne portent plus d'intérêt à rien.

Vous avouerez que ce fait est regrettable !

Il vaut la peine d'y penser en ce début d'année, en souhaitant sincèrement à chacun de trouver la vraie joie dans son propre travail et de la faire partager à son entourage. **Joseph GROSS.**

ment, les cantons admettent déjà que le contribuable déduise un montant forfaitaire pour les primes qu'il verse aux diverses assurances. Dans le canton de Fribourg, la déduction admise est de 2000 francs, dans le canton de Vaud elle varie entre 400 et 1000 francs ; en Valais, elle a été fixée à 800 francs et à 700 francs à Neuchâtel. Dans le canton de Genève, le montant déductible peut aller de 750 à 2000 francs, à Berne de 600 à 1500 francs.

Troisième pilier : la prévoyance individuelle

Les pouvoirs publics ne peuvent bien sûr pas exercer d'influence déterminante sur la formation de l'épargne individuelle. Mais, on peut pourtant recommander aux responsables de nos finances publiques de pratiquer une politique fiscale qui ne pénalise pas celui qui épargne. On peut aussi encourager nos autorités à poursuivre leurs efforts pour stabiliser le coût de la vie et défendre la valeur de notre monnaie. C'est pourquoi l'initiative contient une disposition selon laquelle « La Confédération doit encourager la prévoyance individuelle par des mesures fiscales et par une politique facilitant l'accession à la propriété. »

La solution au problème vieillesse proposée par cette initiative est réaliste et tient compte de ce qui a été déjà fait jusqu'à ce jour. Elle est conforme à l'idée que l'on se fait en Suisse de la sécurité sociale : l'individu et les milieux économiques doivent conserver une part de responsabilité.

La participation des travailleurs à la gestion

Etudes en cours au parti radical

SLI. — Au cours d'une séance commune, présidée par M. Willy Rohner, conseiller aux Etats de Saint-Gall, les commissions permanentes du Parti radical-démocratique suisse pour la politique économique et pour la politique sociale, ont entendu des exposés de M. Heinz Allenspach, directeur de l'Union centrale des associations patronales et de M. Gustave Egli, secrétaire général des Syndicats autonomes, sur le problème du droit des salariés à participer à la gestion des entreprises. Après une discussion nourrie, il fut décidé de confier au groupe d'études formé de représentants des employeurs et des salariés, le soin d'étudier la question ; ce groupe aura pour tâche d'élaborer une conception libérale de la « participation », compatible avec les exigences d'une économie libre, efficiente et concurrentielle.

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

Un centre cantonal d'instruction

ASIERRE, s'est construit un centre d'instruction commun à la protection civile et au service du feu. Il est en voie d'achèvement et pourra être inauguré en 1970. En principe, les cours cantonaux y seront organisés et l'on étudiera prochainement les modalités d'une utilisation éventuelle de ce centre par les communes.

Cette nouvelle est communiquée par l'Inspectorat cantonal du feu qui dirige M. Albert Taramaraz. Elle est accompagnée d'une autre nouvelle qui annonce la présentation prochaine au Grand Conseil d'une loi sur la police du feu.

On sait que les essais précédents n'ont pas été couronnés de succès puisque le peuple a refusé les projets présentés. Il faudra attendre le nouveau texte pour se faire une idée de ses chances de succès.

Le Valais fait actuellement et cela depuis quelques années, des efforts importants pour équiper au mieux les corps de sapeurs-pompiers, pour les doter de matériel moderne, pour les préparer à accomplir leur mission avec diligence et efficacité. Le centre cantonal de Sierre en est une preuve tangible.

IL faudra donner aux responsables des articles de loi qui permettent de travailler dans des meilleures conditions. En attendant, outre le centre de Sierre qui sera également utilisé pour les besoins de la protection civile, on prévoit des centres de secours régionaux équipés dès 1970, sous réserve d'approbation des communes intéressées. Il s'agirait des centres principaux de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Viège et dans l'agglomération de Brigue-Glis-Naters. Le règlement d'intervention de ces centres sera publié prochainement et leur rayon d'action dépassera largement les limites communales. De plus, ces centres auront à leur disposition des moyens de lutte contre les écoulements des hydrocarbures.

LE BILLET...

KERMESSE AU CERVIN

Nos valeureux guides peuvent emmener au sommet du Cervin, tout ce qu'ils veulent :

Des femmes, des sacs de pommes de terre, des chats, du fromage à raclette, des enfants, des armes ou des vieillards. S'ils ne le font pas, c'est qu'ils ont le sens du ridicule.

On ne saurait en dire autant des producteurs américains de la télévision lesquels semblent avoir des visions lorsqu'ils regardent la montagne.

Ils ont consacré à leur film « Des agents très spéciaux » un épisode au titre évocateur « L'affaire du Matterhorn » qui est censé se dérouler en Valais.

Le Cervin, revu par des Américains s'apparente au Moléson et au parc de Montbenon.

On accède à la croix par de petits chemins montueux entre des murs de vigne, et une fois là-haut, on dispose d'une vaste esplanade où une femme peut jeter ses valises dans les jambes des méchants et les hommes se livrer à des courses à travers les bosquets, et à des jeux sportifs :

Lutte, judo, boxe, karaté, tir !
 Une vraie kermesse.

Il faut voir le film qui a passé sur France 1 pour y croire !

J'ai souvent pensé que le Cervin constituait pour notre pays, sa plus belle affiche publicitaire.

Un Japonais aisé ignore encore le jet d'eau de Genève, un Australien hippie les palaces de Saint-Moritz, un riche Américain les chutes du Rhin, mais tout le monde a entendu parler du Cervin.

Popularisé par la photographie et par des accidents mortels, il est partout dans l'imaginaire des hommes.

L'étranger qui l'a vu jouit d'une bonne réputation et s'il l'a gravi, il passe aussitôt pour un héros :

« Parlez-nous de lui, grand-père, parlez-nous de lui ! »

Tout a été dit sur le Cervin en une page, mais en une page signée Paul Budry.

En quelques touches émouvantes, d'une juste précision, l'écrivain vaudois l'a dépeint comme une pyramide parfaite inscrite dans le ciel, un chef-d'œuvre d'équilibre et d'harmonie.

Je me souviens qu'un groupe étranger souhaitait jadis aménager un ascenseur au Cervin pour en faciliter l'accès aux foules dominicales.

Ce fut une belle indignation dans toute la presse.

Eh bien, si ce projet avait été réalisé le Cervin se présenterait aujourd'hui comme il apparaît dans « Des agents très spéciaux ».

Un emplacement de fête, au milieu des neiges éternelles.

Tous les touristes se retrouveraient au restaurant au même titre que les héros du film et s'installeraient au bar.

Pour l'instant, on en est au décor en carton-pâte, mais si les Valaisans ne défendent pas mieux leurs montagnes qu'ils n'ont défendu leurs rivières, leurs villages et leurs pâturages, on fera des affaires au Cervin aussi facilement qu'à Crans ou Montana !

...d'André MARCEL

mutuelle vaudoise accidents
vaudoise vie

Jean Schneider
 Agence générale
 10, rue des Cèdres, 1951 Sion

Daniel Roduit, inspecteur
 5, rue du Léman
 1920 Martigny 1

Bernard Coudray, inspecteur
 1917 Ardon

Joseph Vogel, inspecteur
 8, La Pelouse, 1950 Sion

programmes de la télévision

SUISSE

- 18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 Burlesque américain
18.25 Il faut savoir
18.30 Libres propos
18.55 (C) Les Poucetoïfs
Pour les petits
- 19.00 **La Princesse du Rail**
Treizième et dernier épisode
La nouvelle ligne effectuant la jonction avec le tronçon qui vient de Langogeu va être inaugurée. Le train officiel sera conduit par Chambon, en qualité de doyen du dépôt. Pendant ce temps, Vidal continue sa propagande anti-ferroviaire et se propose même, le jour de l'inauguration de la ligne, de transporter gratuitement les voyageurs en diligence.
Le grand jour est enfin arrivé. Une véritable lutte contre la montre s'engage entre la diligence et le train, tandis que Tiako assomme les uns après les autres les gardes-voies afin de retarder le train. Mais un drame va assombrir cette journée.
- 19.35 (C) Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 (C) Carrefour
20.40 (C) Opération : Vol
Vacances de Millionnaire
- 21.30 (C) **Limbo**
Spectacle créé spécialement pour la télévision
Depuis plusieurs années, Alain Nikolaï s'est efforcé de développer une nouvelle forme de théâtre, conçue selon sa propre conception de l'exploration du monde abstrait. Son œuvre n'est cependant pas abstraite, dans le sens qu'il fait « abstraction » des valeurs pour en refaire une image esthétique. La manière dont Nikolaï utilise les différents moyens d'expression artistique est unique. En tenant compte de l'abstraction du mouvement, de l'espace, du temps, des décors, de la couleur, de l'éclairage et de la musique, il crée une communication sensible et directe.
- 21.55 **Aller - Retour**
Sketch musical de Paul Hindemith.
- 22.10 **La vie littéraire**
22.40 Téléjournal

FRANCE

Première chaîne

- 9.10 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.15 Midi-magazine
14.03 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.15 Dernière heure
18.20 Le Schmilblic
18.35 Je voudrais savoir...

- 18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Le Petit Monde
de Marie-Plaisance
19.45 Information première
20.20 Le Bolchoï à Paris
Extraits de « Boris Godounov »
21.20 **Bonnes adresses du passé**
Honoré de Balzac
Balzac naquit à Tours le 20 mai 1729 d'un père originaire du Tarn et d'une mère issue de la bourgeoisie parisienne. Mal aimé par sa mère, Balzac fut pensionnaire au collège des oratoriens de Vendôme de 1807 à 1813.
Dès 1814, il vint à Paris où il poursuivit ses études.
En fait, l'émission évoque surtout Balzac en Touraine, le château de Saché, non loin de Tours, que l'on retrouve dans « Le Lys dans la Vallée » et où il écrivit, en trois jours et trois nuits, « Le Père Goriot ».
Aujourd'hui, ce château de Saché est la propriété de M. Paul Métadier qui participe à l'émission.
- 22.10 Emission médicale
23.10 Télé-nuit

Deuxième chaîne

France 2 mardi

- 13.30 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 Emissions pour les jeunes
19.40 (C) **Ma Sorcière bien-aimée**
Une célèbre Peinture
Sollicitée pour une exposition avant une vente de charité aux enchères, Samantha exécute un tableau.
Mais Endora, sans aucun scrupule, remplace la peinture de Samantha par un chef-d'œuvre du peintre Henri Monchet, exposé en permanence dans une grande galerie de New York...
- 20.10 (C) Sept jours de sports
20.30 (C) 24 heures sur la II
21.05 (C) Point, contrepoint
22.35 Intermezzo
23.10 On en parle

SUISSE alémanique

- 9.15 Schulfernsehen :
Der Glockenguss
10.15 Mit Maria in Schweden
18.15 Telekolleg
18.44 De Tag isch vergange
19.00 Die Antenne
19.25 Verliebt in eine Hexe
20.00 Tagesschau
20.20 Für Stadt und Land
21.05 Sport 70
21.50 Stöck - Wys - Stich
22.20 Tagesschau

programmes de la radio

Mardi 13 janvier 1970

Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00 17.00 Miroir-flash.
12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi.
12.45 Cause commune. 12.55 Mardi les gars.
14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 Le passe-partout. 20.00 Magazine 70. 20.25 Intermezzo musical. 20.30 La Folle de Castille, pièce radiophonique d'Arabelle. 22.00 Interlude espagnol. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Beromunster

- 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radio-

scolaire. 15.05 Hunyadi Laszlo, opéra, extr. P. Erkel. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique de divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Les personnalités allemandes d'Hollywood. 21.00 Musique de film. 21.15 Orch. récréatif de Beromunster. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25 Jazz. 23.30-1.00 Variétés 70.

Mercredi 14 janvier 1970

Premier programme

- 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations et revue de presse. 9.05 A votre service. 11.05 Crescendo. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez...

l'envers. 6. Consignée par écrit. Peintre hollandais. 7. Coureur australien. Plancher. 8. Note. Vivacité. 9. Simple impression. 10. Occasionne. Fournit un bois léger et imputrescible.

VERTICALEMENT

1. Il fait le passage entre le cheval et l'âne. Possessif. 2. Gendre de Mahomet. Situé le niveau de certaines conférences. 3. Canton du Cher. Fait changer de couleur. 4. Déchiffre. Court-bouillon. Symbole. 5. Subit. Il arrive en courant. 6. Boisson fermentée. Son port n'est pas toujours libre. 7. Carte. D'une ancienne contrée d'Afrique du Nord. 8. Divinité. Font preuve d'audace. 9. Il enrichit divers objets. Il est fixé près du Grand Lac Salé. 10. Il favorise le séchage du linge.

SOLUTION DE LUNDI

Horizontalement. — 1. Gagne-petit. — 2. Résoudre. — 3. Tout. Id. En. — 4. Erg. Clef. — 5. Egède. Siva. — 6. Se. Ont. Lei. — 7. Lestement. — 8. Feue. Rite. — 9. Atterré. Râ. — 10. Ys. Siennes.

Verticalement. — 1. Gâtées. Fay. — 2. Orgelets. — 3. Gruge. Eut. — 4. Net. Dossés. — 5. Es. Cent. Ri. — 6. Poil. Terre. — 7. Eudes. Mien. — 8. TD. Filet. — 9. Ire. Vénére. — 10. Tentait. As.

PILOTE TEMPÊTE



Conin regarda Marc, les sourcils froncés, et secoua la tête plusieurs fois. « Eh bien, j'ai comme ça dans l'idée que nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer ces prochains jours. Quand ils te donnent une mission à Shastar, ce n'est pas un jeu d'enfant. Prendre contact avec le chef de tribu Xitos, essayer de connaître les plans de Zorin et Drago, organiser un réseau de résistance à Markad. Rien que ça ! » Le capitaine Marc se mit à rire. « Oh, si nous nous dépêchons un peu nous pourrions avoir fait tout ça avant le coucher du soleil et nous pour-

rons retourner à la maison à la nage ! » Conin chercha une carte de Granol, la déplia. Ici et là il y avait encore des régions laissées en blanc, mais il trouva assez vite ce qu'il cherchait, il montra à son compagnon la contrée où se trouvait la tribu de Xitos. « Ce n'est pas loin d'ici. Nous pourrions y être avant le soir », dit-il avec aplomb, et il commença à rassembler ses affaires. Pour plus de sûreté il prit des armes sur lui, Marc suivit son exemple, et ils se mirent bientôt en route.

MAYERLING

feuilleton

JACQUES MARCIREAU

Editions Baudelaire

7

La princesse folle, transférée dans une forteresse, devait survivre encore pendant cinquante ans.

Or il arriva que la reine de Belgique, Henriette, écrivit à l'empereur d'Autriche pour le mettre au courant de cet événement dont sa belle-sœur était l'héroïne infortunée.

Le mari de la reine, le roi Léopold, ajouta quelques mots en post-scriptum pour donner des nouvelles de sa famille.

Léopold avait trois filles.

L'aînée, Louise, venait de se marier avec le prince Philippe de Saxe-Cobourg.

La seconde fille s'appelait Stéphanie. Elle avait quinze ans.

Ayant parlé de Stéphanie, Léopold demandait des nouvelles de la famille impériale et de Rodolphe en particulier.

Ces quelques lignes donnèrent à réfléchir à François-Joseph :

Pourquoi Rodolphe n'épouserait-il pas Stéphanie ?

Le mariage de Marie de Wallersee

A Gödöllö, l'impératrice Elisabeth recevait beaucoup d'invités. Elle dit un jour à sa nièce Marie de Wallersee :

— J'ai invité le comte George Larisch et son oncle Johann.

Marie savait que sa tante lui destinait George Larisch pour époux. Le jeune Larisch, âgé de vingt-deux ans, était orphelin et son oncle avait été son tuteur.

Parmi les invités de Gödöllö figuraient deux jeunes grands seigneurs hongrois, Nicolas Esterhazy, et Elemer Batthyany.

Or Marie de Wallersee était amoureuse de Batthyany. L'année précédente, à Gödöllö, une idylle s'était ébauchée entre eux.

Mais comment résister à la volonté de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche ? Les fiançailles furent annoncées et le mariage eut lieu à Gödöllö le 20 octobre 1877.

A cette occasion, Rodolphe offrit à sa cousine une grosse perle noire qu'elle reçut avec surprise.

On prétend en effet qu'une perle noire porte malheur.

Rodolphe à Londres

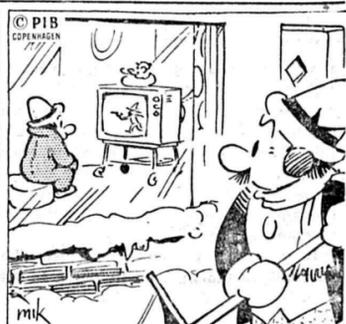
A Londres, Rodolphe retrouva sa cousine Marie de Wallersee, devenue l'épouse du comte Larisch.

Le jeune ménage était en voyage de noces. Comme l'écrivit plus tard Marie, ce n'était pas un voyage de noces passionné mais il n'était pas ennuyeux. En tout cas c'était différent de ce à quoi la jeune mariée s'attendait. La santé de George Larisch — il était de petite taille — laissait à désirer et son vieux valet de chambre, Joseph, qui ne le quittait jamais, avait seul le droit de lui mettre des cataplasmes lorsqu'il était enrhumé.

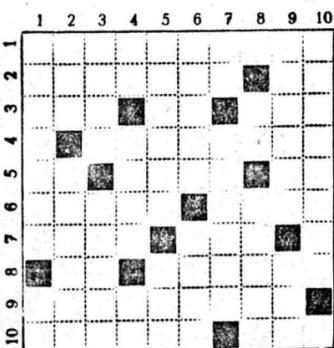
La comtesse Larisch raconte que, quand elle le revit, Rodolphe, était de mauvaise humeur ; il lui dit en baillant :

- Ces voyages officiels sont éreintants.
- Vous devriez aller vous reposer, Rodolphe.
- Excellente idée, Marie !

Le lendemain, un repas officiel en l'honneur de l'héritier du trône fut donné à l'ambassade d'Autriche-Hongrie. La comtesse Larisch se dit que c'était l'occasion de porter la perle noire dont il lui avait cadeau pour son mariage.

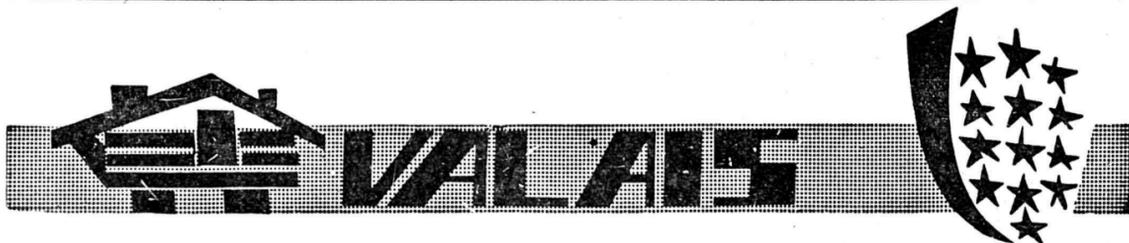


MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Vieille arme d'hast. 2. On y a célébré des mystères renommés. Préfixe. 3. Communauté villageoise en Russie tsariste. Pronom. Fantaisie. 4. Qui tient de l'ivoire. 5. Il faut parfois les remettre en place. Saint dans la maison de Dieu. Article à



le tour du canton

ISÉRABLES

† Denis Gillioz

Au bel âge de 80 ans notre cher ami Denis Gillioz vient de rejoindre subitement la patrie des élus. Citoyen trempé dans de solides convictions radicales, ne déclinant jamais son devoir au scrutin et sa présence aux assemblées, il marqua d'une empreinte remarquable sa collaboration à l'exécutif communal comme vice-président durant les années 1924-1932.

Il y a quelques années, il avait eu le malheur de perdre le benjamin de ses enfants. Ce départ, et par la suite celui de son épouse, l'avaient profondément affecté. Propriétaire de l'ancien café « Alpina », situé à l'entrée du village, par le chemin muletier, utilisé avant la construction du téléphérique, le défunt était d'un abord courtois, aimant le contact et l'esprit de plaisanterie. Chef de famille dévoué, homme aux services de la communauté, le Seigneur lui aura réservé une place de son choix.

Que toute sa famille, en particulier son beau-fils, M. Lévy Fort, président de la commune, trouve ici l'hommage déférant de notre vive sympathie et nos sincères condoléances.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à l'église d'Isérables à 10 h. 30.

MONTANA

M. Edgar Wyss

Hier, est décédé à Montana, M. Edgar Wyss, âgé de 66 ans. Arrivé en Valais en 1926 comme intendant de la clinique militaire de Montana, il devait quitter ses

fonctions le 1er janvier dernier. Sa retraite a été très brève bien que méritée en raison des services rendus dans la région.

Membre du parti radical de la commune, qu'il présida ainsi que l'Association du district, il fut conseiller communal durant douze ans et député de 1948 à 1952.

A la commune, il s'occupa des travaux publics et fit partie du comité d'initiative pour l'aménagement des eaux par le tunnel sous le mont Lachaux.

A la clinique militaire, il fut un intendant très apprécié et il créa un jardin expérimental. L'agriculture de montagne l'a toujours intéressé et il fut un des membres fondateurs de la Société d'agriculture de Montana.

C'est une figure très populaire qui disparaît et nous adressons nos condoléances à sa famille.

HAUT-VALAIS

Petites nouvelles

La Rde sœur Anne-Marie Zumberhaus, âgée de 38 ans, est décédée accidentellement dans la région de Brigue.

A La Souste, un incendie, attisé par le fœhn, a complètement détruit un rural, propriété de M. Théo Métry.

VÉTROZ

† M. Marcel Papilloud

A Vétroz, vient de décéder M. Marcel Papilloud, âgé de 49 ans, marié, père de cinq enfants. Nous reviendrons prochainement sur l'activité du défunt qui fut vice-président du parti radical de Vétroz et sous-directeur de la Fanfare-Union.

confédéré-sports

SKI

Les policiers suisses en Allemagne

Coachée par le brigadier Camille Hugon, de Sion, l'équipe suisse de police tiendra un camp d'entraînement à partir d'aujourd'hui au Splügen. Elle se rendra ensuite à Berchtesgaden pour y prendre part les 20 et 21 janvier prochains aux championnats du monde interpolices.

HOCKEY SUR GLACE

Mercredi Martigny reçoit Sion

Dans le cadre de sa préparation, Martigny, actuel leader du groupe romand 6, recevra mercredi 8 janvier, dans un intéressant match amical, le HC Sion.

VOLLÈGES

La commune de Vollèges, une des plus importantes communes agricoles de montagne du district, a décidé elle aussi de faire un effort dans la voie du tourisme. Fort judicieusement, c'est par une épreuve sportive qu'elle se mettra le 24 janvier prochain sur les rangs des stations hivernales valaisannes. En effet, en organisant une épreuve de ski nordique, le Ski-Club de Vollèges effectue une première dans le genre qui ne peut être que sympathique. A titre de première indication, mentionnons que le parcours seniors et élites se disputera sur 15 km., alors que les juniors effectueront une piste de 7 km 500.

MÉMENTO DU JOUR

MONTHEY

Pharmacie de service : Coquoz (025) 4 21 43
Médecin de service :
Se renseigner au (025) 4 28 22 ou 4 11 92
Hôpital régional : visites tous les jours de 14 à 16 heures (025) 4 28 22
Dancing Treize Etoiles ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Vieux Monthey : ouverture du musée le premier et le troisième dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service : Gaillard (025) 3 62 17
Médecin de service :
S'adresser à la clinique Saint-Amé (025) 3 62 12

MARTIGNY

Pharmacie de service : Lovey (026) 2 20 32
Service médical :
Se renseigner au No (026) 2 26 05

SION

Pharmacie de service : de la Poste (027) 2 15 79
Médecin de service :
Se renseigner au No 11.
Service de chirurgie :
Dr Morand (027) 2 18 12
Hôpital régional (027) 3 71 71
Heures de visites : tous les jours de 13 h. à 15 h. 30.
Service dentaire d'urgence :
Appelez le No 11.
Ambulances : Michel Sierro (027) 2 59 59 et 2 54 63
Service permanent et stationnement place de la Gare (027) 2 33 33
Pouponnière de la Maternité (027) 2 15 66
Visites autorisées tous les jours de 10 à

12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h. 30.
Service officiel du dépannage du 0.8 pour mille : Jérémie Mabillard, Sion (027) 2 38 59 et 2 23 95

Dancing La Matze: Tous les soirs l'orchestre tchèque Karel Lochmann, Lundi fermeture hebdomadaire.

Dancing Le Gallion. Dalidia Kait, danseuse noire The Pohers, orchestre moderne autrichien.

SIERRE

Pharmacie de service : Burgener (027) 5 11 29
Médecin de service :
Se renseigner au (027) 5 06 21 ou 5 07 03
Hôpital d'arrondissement (027) 5 06 21
Heures de visites :
Semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Clinique Sainte-Caire (027) 5 07 03
Heures de visites :
Semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
La Locanda, cabaret dansant, de 20 h. 30 à 2 heures. Entrée libre.

Cinemas

CORSO - Martigny

Ce soir mardi - 16 ans révolus
Frank Sinatra et Dean Martin dans

LES TROIS SERGENTS

Dès mercredi 14 - 16 ans révolus
Charlton Heston et Kim Hunter dans

LA PLANÈTE DES SINGES

ÉTOILE - Martigny

Ce soir mardi - CINEDOC - 16 ans révolus
Un document d'une brûlante actualité

MAL D'AFRICA

Mercredi 14 - 16 ans révolus - 1re de gala
Sur scène : JOSE GIOVANNI présentera son film

LE RAPACE

MICHEL - Fully

Aujourd'hui : RELACHE

Jeu 15 - 16 ans révolus

LES TROIS SERGENTS

Dès vendredi 16 - 16 ans révolus

ADIEU L'AMI

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Directeur politique : Gérard Rudaz. — Chef du service des sports : Wally Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex : conf 38 206. — Case postale : 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. Abonnements : Un an 50 francs ; six mois 26 francs ; trois mois 14 francs. Etranger : Demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 17 centimes le millimètre ; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : Pour « Le Confédéré » : Publicitas Sion, ou directement : Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

Madame Edgar Wyss-Weilemann, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Edgar WYSS

ancien intendant de la maison Général-Guisan à Montana et clinique militaire, ancien député radical

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, oncle et ami, survenu le 12 janvier 1970 dans sa 66e année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 janvier 1970.

Le service religieux sera célébré à l'Eglise protestante de Montana, à 13 h. 30.

L'incinération aura lieu à la chapelle du Crématoire de Vevey, à 16 h. 30.

Domicile de la famille : route du Parc, 3962 Montana.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Veuillez penser à Pro Infirmis, Valais, CCP 19-735.

Le Parti radical de Montana a le pénible devoir de vous faire part du décès de son ancien président

MONSIEUR

Edgar WYSS

ancien député et ancien président de la commune de Montana

Le service funèbre sera le jeudi 15 janvier à l'Eglise protestante à 13 h. 30.

Madame Marcel Papilloud-Berner, à Vétroz ;

Mlle Marlyse Papilloud, à Vétroz ;
Monsieur Jacques Papilloud et sa fiancée, à Vétroz ;

Mademoiselle Suzanne Papilloud et son fiancé, à Neuchâtel ;

Monsieur Pierre-Henri Papilloud, à Vétroz ;

Mademoiselle Elisabeth Papilloud, à Vétroz ;

Madame et Monsieur Alfred Huser-Papilloud, à Vétroz ;

Monsieur et Madame Albert Papilloud-Pénon, à Vétroz ;

Monsieur et Madame Emile Berner-Putalaz, ses enfants et petits-enfants, à Vétroz ;

Monsieur et Madame Alfred Papilloud-Comina, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Lausanne et Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Marcel PAPILLOUD

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et neveu, décédé à l'hôpital de Sion, après une courte maladie à l'âge de 49 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz, le mercredi 14 janvier, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté. Prière de ne pas faire de visites.

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

La classe 1921 de Vétroz-Magnot a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Marcel PAPILLOUD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame et M. Michel Gillioz et leurs enfants, à Riddes ;

Madame et Monsieur Constant Meillard et leurs enfants, à Morges ;

Madame et Monsieur Lévy Fort, leurs enfants et petits-enfants, à Isérables ;

Mademoiselle Charlotte Gillioz et son fils, à Isérables ;

Monsieur et Madame Roger Gillioz et leurs enfants, à Riddes ;

Monsieur et Madame André Gillioz et leurs enfants, à Isérables ;

Monsieur et Madame Modeste Vouillamoz, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Nyon ;

Monsieur et Madame Paul Vouillamoz, leurs enfants et petits-enfants, à Riddes, Isérables et Vallorbe ;

ainsi que les familles parentes et alliées Gillioz, Monnet, Fort, Crettenand et Vouillamoz,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Denis GILLIOZ

leur très cher père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père et arrière-grand-père, éteint paisiblement dans sa 80e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Isérables le mardi 13 janvier 1970, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Administration communale d'Isérables a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Denis GILLIOZ

ancien vice-président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Victor Lugon, leur fille Jacqueline, à Saint-Maurice ;

Monsieur et Madame Jean Lugon, leurs filles Catherine, Jocelyne et Mireille, à Finhaut ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ambroisine Lugon ;

Mademoiselle Elisabeth Lugon-Moulin, à Finhaut ;

Madame veuve Adeline Lonfat, à Martigny, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame veuve Alphonse Lugon, à Martigny, ses enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

veuve Ernest LUGON

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, survenu à Finhaut, le 12 janvier 1970, dans sa 86e année, après une courte maladie, et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le 14 janvier 1970, en l'église de Finhaut, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Léon COPT

vous remercie de tout cœur de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve par votre présence aux obsèques, votre don de messe, votre envoi de fleurs ou votre message.

Elle adresse une pensée spéciale au Dr Morand, au personnel de l'hôpital de Sion, aux médecins et infirmières du service ORL de l'hôpital de Genève, à la direction et aux employés de A. Stuaq, à l'Amicale Btr. 122, au Garage Moderne, à la classe 1927 et à la Fraternité de mai.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Sion, janvier 1970.

La famille de

MONSIEUR

Maurice PRAZ

très touchée des marques de sympathie et d'affection que vous lui avez témoignées dans son grand deuil vous remercie sincèrement et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Fey, janvier 1970.

SOLDÉS

aut. du 15 janvier au 31 janvier 1970

Chaussures Lerch

Gros boum
sur tous nos prix

MARTIGNY

Téléphone (026) 2 23 20

CYCLISME

57^e TOUR DE FRANCE

Pas une seule JOURNÉE DE REPOS pour une épreuve qui comptera 4337 km

Vingt trois étapes, 4337 km, sans journée de repos complète, trois arrivées en altitude, à la Mongie, au Mont-Ventoux et à Felsberg, trois départs différés, six courses contre la montre dont une par équipes, telles sont les caractéristiques du 57^e Tour de France qui se déroulera du 27 juin (prologue contre la montre le 26 à Limoges) au 19 juillet. L'itinéraire choisi épouse presque parfaitement les contours de la France et, pour la première fois entre Bordeaux et Tours, en fin de course, coupera une partie du parcours d'une de ses étapes initiales, en l'occurrence la première, Limoges-La Rochelle.

Le 57^e Tour qui, comme le soulignèrent successivement M. Jacques Goddet directeur général et M. Félix Léviton, co-directeur, lors de la conférence de presse au cours de laquelle fut dévoilé le « visage de l'épreuve », n'est pas construit pour favoriser tel ou tel genre de coureur.

Six étapes plates au début

Ce Tour débutera par six étapes plates puis le parcours sera plus vallonné pour ensuite aborder la grande montagne dans les 12^e, 13^e et 14^e étapes. Deux étapes de transition auront lieu ensuite avant de s'attaquer aux cols pyrénéens. Comme ces dernières années, c'est par une étape contre la montre individuelle (Versailles-Paris) que se terminera l'épreuve.

14 équipes de 10 coureurs

14 équipes de 10 coureurs prendront le départ du Tour. Dans chaque équipe, sept coureurs devront être de la même nationalité. La date limite du dépôt des candidatures se situera au 15 avril. La sélection définitive sera faite le 10 juin.

Telles sont les indications complémentaires qu'ont fournies à la presse MM. Jacques Goddet et Félix Léviton, après avoir donné les modalités techniques du parcours du Tour de France 1970, le 57^e.

Quant aux bonifications, les trois premiers de chaque étape recevront : 20 secondes, 10 secondes et 5 secondes.

Modifications

D'autres modifications ont été apportées dans les différents classements :

Classement par points. — Les points dans les étapes de plat seront de 30, de 23 et 17 pour les trois premiers de chaque étape, ce qui constitue une augmentation par rapport à l'année précédente. Pour les coureurs classés du 4^e au 15^e rang, l'attribution des points restera inchangée. Dans les étapes de montagne et dans les étapes contre la montre individuelles, les 15 premiers classés recevront des points allant de 15 à 1.

Grand Prix de la montagne. — Trente côtes supplémentaires de quatrième catégorie seront rajoutées aux quinze qui existaient en 1969, cela afin d'obliger les meilleurs grimpeurs à faire des efforts dans les côtes de quatrième catégorie pour s'attribuer des points.

Combiné. — Au classement par points et au classement de la montagne seront ajoutés les points chauds.

Ei le Tour de l'Avenir

Le départ du Tour de l'Avenir 1970 qui se déroulera du 17 au 26 septembre sera donné à Albi, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'épreuve organisée par « l'Équipe » et le « Parisien Libéré ». Son arrivée sera jugée dans la capitale du cycle, à Saint-Etienne. C'est ce qu'ont révélé à Paris, les organisateurs au cours d'une conférence de presse.

D'ores et déjà, de nombreuses candidatures se sont manifestées. Allemagne de l'Ouest, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Hollande, Yougoslavie, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie, URSS, Luxembourg, Roumanie, Yougoslavie et Suisse. La France sera représentée par trois formations comme en 1969. Outre l'équipe de France, seront engagées deux équipes régionales qui, compte tenu du parcours seront Languedoc-Provence et Rhône-Alpes. C'est donc vraisemblablement 13 ou 14 équipes de 8 coureurs qui seront au départ de la grande épreuve française réservée aux amateurs.

Parcours

Vendredi 26 juin :
Prologue à Limoges, individuel contre la montre sur 7 km.
Samedi 27 juin :
1^{re} étape, Limoges - La Rochelle, 220 km
Dimanche 28 juin :
2^e étape, La Rochelle - Angers, 200 km.

Lundi 29 juin :
3^e étape : a) Angers contre la montre par équipes sur 12 km ; b) Angers - Rennes, 140 km.
Mardi 30 juin :
4^e étape, Rennes - Lisieux, 215 km
Mercredi 1^{er} juillet :
5^e étape, Lisieux - Rouen, 157 km
Jeudi 2 juillet :
6^e étape, Rouen - Valenciennes, 230 km.
Vendredi 3 juillet :
7^e étape : a) Valenciennes - Forest (Belgique), 117 km ; b) circuit de Forest contre la montre individuel, 7 km
Samedi 4 juillet :
8^e étape, Forest (Belgique) - Felsberg (Allemagne), 220 km.
Dimanche 5 juillet :
9^e étape, Felsberg - Mulhouse, 250 km.
Lundi 6 juillet :
10^e étape, Belfort - Divonne-les-Bains, 240 km.
Mardi 7 juillet :
11^e étape : a) Circuit du lac de Divonne contre la montre individuel 8 km 800 ; b) Divonne-les-Bains - Thonon-les-Bains, 139 km.
Mercredi 8 juillet :

12^e étape, Thonon-les-Bains - Grenoble, 194 km.
Jeudi 9 juillet :
13^e étape, Grenoble - Gap, 193 km
Vendredi 10 juillet :
14^e étape, Gap - Mont-Ventoux, 170 km.
Samedi 11 juillet :
15^e étape, Carpentras - Montpellier, 150 km.
Dimanche 12 juillet :
16^e étape, Montpellier - Toulouse, 250 km.
Lundi 13 juillet :
17^e étape, Toulouse - Saint-Gaudens, 187 km.
Mardi 14 juillet :
18^e étape, Saint-Gaudens - La Mongie, 136 km.
Mercredi 15 juillet :
19^e étape, Bagnères-de-Bigorre - Moux (ville nouvelle), 195 km.
Jeudi 16 juillet :
20^e étape : a) Moux - Bordeaux, 215 km ; b) circuit de Bordeaux contre la montre individuel, 8 km.
Vendredi 17 juillet :
21^e étape, Bordeaux (départ de Rufec) - Tours, 193 km.
Samedi 18 juillet :
22^e étape, Tours - Versailles, 235 km.
Dimanche 19 juillet :
23^e étape, Versailles - Paris contre la montre individuel, 48 km.

GRAIN DE SEL

Le chauvinisme de M. Bonardelly

Ce dernier week-end, l'actualité sportive a été particulièrement étoffée : hockey sur glace, football et ski.

A Wengen, nos hommes ont connu des fortunes diverses. Dans la descente, ils ne furent guère brillants, mais ils se rachetèrent de magnifique façon dans le slalom. Fait à signaler, trois jeunes se sont particulièrement mis en évidence dimanche, Heini Hemmi, Walther Tresch et Bernard Russi. Ces espoirs confirmeront certainement lors des prochaines courses les espoirs mis en eux. Tous les sportifs ont pu suivre les courses sur le petit écran. Malheureusement, ce plaisir est quelque peu gâché par les commentaires évanescents de M. Christian Bonardelly. Celui-ci ne se contente pas de souligner l'image, à certains moments il nous raconte presque sa vie. A tel point qu'il arrive assez fréquemment qu'on ne sache pas quel est le coureur en piste. Le commentateur s'en excuse aussitôt, mais cela ne l'empêche pas de recommencer.

Mais ce n'est pas tout. M. Bonardelly tombe trop souvent dans un nationalisme exagéré. A force de devoir se tenir les pouces lors de chaque passage de l'un de nos coureurs, le téléspectateur doit en fin de reportage ressentir de vives douleurs. D'autre part, M. Bonardelly, lorsque nos skieurs sont dans un mauvais jour, tient absolument à chercher des excuses. Une bosse, un mauvais partage, des conditions psychologiques défavorables... Tout est bon, pourvu que l'on trouve un motif. A la longue, cela devient fort désagréable. Le sport n'est heureusement pas une science exacte et nos skieurs sont parfois battus par plus forts qu'eux.

A entendre M. Bonardelly, cela ne semble pas être le cas. Il pêche, comme nos amis français, par un chauvinisme exagéré.

Ce commentateur ne doit pas oublier que les principales qualités de son métier sont l'impartialité et l'objectivité.

Il fait office actuellement de « mur des lamentations ». C'est navrant et énervant pour tous ceux qui l'écoutent. Michel HUBER.



« ESTADIO AZTECA » À MEXICO Il peut contenir jusqu'à 108000 spectateurs

Les cinq stades mexicains où se disputent les rencontres du tour final — 32 matches (33 à la rigueur, au cas où les finalistes ne réussiraient pas à se départager à l'issue des prolongations réglementaires) — ont une capacité totale de plus de 270 000 places, pour la plupart assises.

« L'Estadio Azteca » : jusqu'à 108 000 spectateurs

Le plus grand des cinq est l'« Estadio Azteca », auquel reviendra l'honneur de servir de cadre au match d'ouverture (URSS-Mexique) de la Coupe « Jules Rimet », le seul qui se déroulera le 31 mai, ainsi qu'à une des demi-finales et aux finales pour les 3^e et 4^e places, le 20 juin, et pour les 1^{re} et 2^e, le lendemain. C'est dans ce stade, dont les Mexicains disent qu'il constitue un véritable « monument au football », que les quatre équipes du groupe un (URSS, Mexique, Belgique et San Salvador) joueront devant un public de 108 000 personnes au maximum, toutes confortablement assises. Pour accéder à leurs places, les spectateurs disposent de 96 portes, de 30 tunnels et de 7 rampes ; quatre autres rampes sont réservées aux automobilistes. Les conducteurs privilégiés titulaires d'un fauteuil de loge n'ont pratiquement que quelques pas à faire, une fois leur voiture garée, pour gagner leur place.

Loges avec salon privé

Ce n'est pas là, d'ailleurs, le seul avantage offert par le Stade aztèque aux 6310 heureux qui peuvent accueillir ses 631 loges : chacune d'elles est dotée d'un salon privé, d'une salle de bain particulière et d'un téléphone. Œuvre de l'architecte Pedro Ramirez, l'« Estadio Azteca » qui, parcs de stationnement compris, couvre une superficie de 350 000 mètres carrés, a été inauguré le 29 mai 1966. Sa construction avait demandé un peu plus de trois ans et sept millions d'heures de travail.

« Jalisco » : à 589 kilomètres de Mexico

Le stade « Jalisco » de Guadalajara, à 589 kilomètres de Mexico, est nettement plus petit que celui de la capitale mexicaine. Tout d'abord édifié pour recevoir 50 000 amateurs de football, il a fait l'objet de travaux d'agrandissement qui lui permettront d'accueillir près de 75 000 à l'occasion de la Coupe du monde. C'est là que le groupe trois, celui du détenteur du titre mondial, l'Angleterre, et de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et du Brésil, disputera, à partir du 2 juin, leurs dix rencontres de qualification. C'est là également qu'aura lieu, quinze jours plus tard, l'autre demi-finale.

Pour le groupe 2 : deux petits stades

Pour le groupe deux (Uruguay, Italie, Israël, Suède) deux petits stades situés à proximité de Mexico ont été retenus par le comité organisateur. Le premier, le stade « Cuauhtemoc » de Puebla, à 136 km. de la



Championnats suisses de patinage artistique à Winterthour

daniel le titre de championne suisse et Daniel Höner chez les hommes. Voici Charlotte Walter et Daniel Höner, champions suisses 1970.

Charlotte Walter a remporté chez les

capitale, à une capacité de 35 560 spectateurs. Il ne sera utilisé que pour le premier tour de la compétition mondiale. Le second, le « Luis Gutiérrez Dosal » de Toluca, à 66 km. de la ville de Mexico, est le seul stade mexicain qui offre au public des places debout. Mais celles-ci ne sont pas plus de deux mille, alors que les places assises sont au nombre de 27 300. C'est sur le terrain de Toluca, de préférence à celui de Puebla, que se disputera, le 14 juin, le quart de finale opposant le vainqueur des éliminatoires du groupe deux à l'équipe classée deuxième dans celle du groupe un.

Enfin les pays du quatrième et dernier groupe : Pérou, Maroc, Bulgarie et Allemagne, s'affronteront au stade de León, à 395 km. de Mexico, devant une assistance maximum de 25 300 spectateurs. En quart de finale, le vainqueur du premier tour y jouera contre le deuxième du groupe trois.

La vente des billets à l'étranger est maintenant ouverte. Elle avait été retardée jusqu'au 10 janvier, date du tirage au sort fixant la composition des quatre groupes éliminatoires, afin de permettre aux spectateurs attendus de l'extérieur de savoir dans lequel des cinq stades se produira l'équipe de leur pays et de faire leurs réservations en conséquence.

Le prix des places varie selon les stades. A Mexico, un abonnement pour dix matches oscille entre 360 (28 dollars 80) et 910 pesos (72 dollars 80). A Guadalajara (pour huit) entre 270 (21 dollars 60) et 670 (53,60). A León (pour sept) entre 210 (16,80) et 560 (44,80). A Toluca (pour quatre) entre 120 (9,60) et 320 (25,60), et à Puebla (pour trois) entre 90 (7,20) et 240 (19,20).

Tout comme les Jeux olympiques, le Championnat du monde de 1970 sera le Championnat de l'altitude. Aucune des cinq villes mexicaines où il se déroulera ne se trouve, en effet, à moins de 1700 mètres (altitude de Guadalajara) au-dessus du niveau de la mer : Mexico set à 2240 mètres, Puebla à 2160 mètres, Toluca à 2680 mètres et León à 2000 mètres.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto numéro 1 des 10, 11 janvier 1970 :
2 gagnants avec 13 pts : 59 147 frs 75
80 gagnants avec 12 pts : 1 478 frs 70
1 072 gagnants avec 11 pts : 110 frs 35
8 624 gagnants avec 10 pts : 13 frs 70

Loterie suisse aux numéros

Liste des gagnants de la loterie suisse aux numéros, tirage du 10 janvier 1970 :
1 gagnant avec 6 pts : 202 492 frs 50
355 gagnants avec 5 pts : 570 frs 40
11 285 gagnants avec 4 pts : 35 frs 90
Le quatrième rang n'est pas payé. Le gain étant inférieur à deux francs, conformément au règlement, la somme attribuée au 4^e rang est reportée sur le 3^e.

SKI

Les organisateurs des courses de Badgastein ont décidé de changer le programme des épreuves comptant pour la Coupe du monde en raison du mauvais temps.

Le slalom spécial aura lieu aujourd'hui (départ 11 heures) au lieu de jeudi et la descente est reportée de mercredi à jeudi. Malgré ces changements, ces épreuves doivent être retransmises par l'Eurovision.

Concours de patrouilles de la brigade de forteresse 10

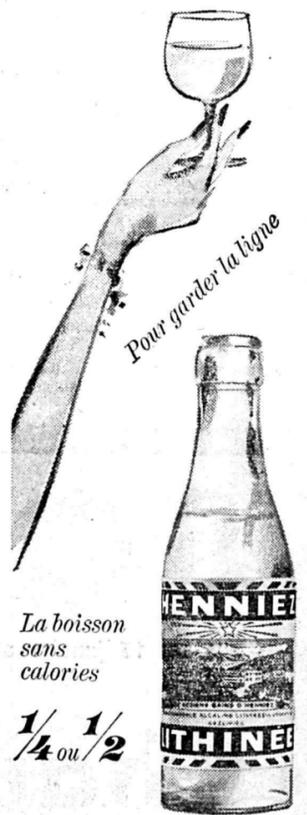
Pendant la mobilisation de guerre 1939-1945, Champex était devenu la Mecque du ski de fond.

On se souvient encore des exploits des grands champions que furent les frères Crettex du Ski-Club Champex-Ferret.

Eh bien, c'est à Champex qu'aura lieu le concours de patrouilles à ski de la brigade. 10 les 21 et 22 février 1970.

Voilà une bonne nouvelle qui sera bien accueillie par tous les patrouilleurs de la brigade.

L'organisation de ce concours a été confiée à un état-major dirigé par le major Antoine Thélin.



La boisson sans calories

1/4 ou 1/2

HENNIEZ-LITHINEE S.A. Sources minérales

Le point de vue du Conseil fédéral sur les événements du BIAFRA

BERNE. — Les récents développements de la guerre civile au Nigeria préoccupent vivement le Conseil fédéral. L'effondrement de la résistance organisée des sécessionnistes va sans doute hâter la fin du conflit. Mais on peut craindre que le peuple ibo, déjà décimé et affaibli par la faim ne soit soumis à de nouvelles souffrances, en raison du chaos qui s'est installé et des excès possibles, le Conseil fédéral pense se faire l'interprète du peuple suisse tout entier en exprimant sa ferme décision de contribuer dans une large mesure à l'allègement des souffrances. Il joint sa voix à tous les appels lancés par des gouvernements, des hommes d'Etat et par le pape pour que l'adversaire soit traité conformément à la dignité humaine. Il s'adresse en particulier avec d'autres gouvernements à l'empereur d'Ethiopie en sa qualité de président du comité consultatif de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) en l'invitant instamment à user de toute son influence pour que soit évitée une effusion de sang inutile. En même temps, il exprime son espoir que les assurances données dans ce sens par le chef de l'Etat nigérian, le général Gowon seront tenues.

Le Conseil fédéral examine actuellement avec d'autres gouvernements et avec les œuvres internationales d'entraide par lesquelles mesures il convient d'organiser les secours de la manière la plus efficace. Etant donné sa responsabilité particulière à l'égard du comité international de la Croix-Rouge (CICR) la Suisse se doit de soutenir, en premier lieu et dans toute la mesure du possible, l'action de cette institution. Alors que le CICR avait été fortement handicapé dans ses moyens d'intervention depuis la rupture de ses ponts aériens à destination d'Uli. Il est permis de penser qu'il pourra maintenant à nouveau remplir pleinement sa mission. Le Conseil fédéral accordera aussi son appui à d'autres actions internationales, et il serait également prêt à envisager l'envoi d'observateurs pour autant qu'un accord avec le gouvernement nigérian, une

telle mesure doit intervenir. Rappelons, en relation avec ce qui précède, que le Conseil fédéral a pris au cours de ces derniers mois différentes initiatives en vue d'actions humanitaires, parmi lesquelles avait été prévue la mise

La situation de « Terre des Hommes » au Nigeria-Biafra

LAUSANNE. — L'hôpital pour enfants géré par « Terre des Hommes » au Biafra a dû être évacué devant l'avance du front. Le médecin-chef danois se trouve encore dans ce qui reste du Biafra, alors que le personnel hospitalier européen a été évacué en direction de Sao-Tome dans le dernier appareil qui a quitté l'aéroport d'Uli. Le médecin-chef s'efforce de mettre les enfants en sécurité.

D'autre part, devant les événements actuels au Nigeria-Biafra, la Fédération internationale d'aide à l'enfance « Terre des Hommes » a fait savoir qu'elle allait s'efforcer dans les semaines à venir d'étendre et d'intensifier son aide, tout particulièrement aux enfants affamés et souffrant des régions les plus touchées par la guerre. Les prochains jours vont être marqués par un effort de prises de contact avec le Gouvernement nigérian. Un appel a déjà été adressé lundi à Lagos, par l'intermédiaire de son ambassade en Allemagne, pays où le comité exécutif Biafra-Gabon a son siège. Ce comité représente tous les comités nationaux « Terre des Hommes » (Suisse, France, Pays-Bas, Danemark, Allemagne fédérale).

« Terre des Hommes » envoie actuellement une forte somme d'argent à sa délé-

gation à Libreville (Gabon), qui est au travail depuis des mois et entretient près de Libreville un village abritant plus de 500 enfants biafrais. Cette somme doit permettre à l'administrateur-délégué de « Terre des Hommes », sur place, d'accomplir une opération-éclair de secours s'il peut y parvenir et s'il la juge utile.

La Fédération internationale « Terre des Hommes » a lancé un appel au Gouvernement du Nigeria, lui demandant de respecter le désir de vie et de paix des Ibo du Biafra, maintenant qu'il a obtenu la victoire militaire, et de pratiquer la générosité et l'humanité.



Attention ! Il y a « CH » et « CH » !

De nombreux automobilistes ne savent malheureusement pas encore qu'à partir du premier janvier une seule plaque CH à dimensions précises est admise.

L'emploi des différents formats est arrêté sur le plan international et dès le début de l'année les plaques CH doivent être elliptiques, hautes de 11,5 cm et lar-

ges de 17,5 cm à fond blanc avec inscriptions en noir.

Malheureusement, même les fabricants de ces plaques ne connaissent même pas encore les prescriptions exactes. A de nombreuses stations d'essence, on vend actuellement une plaque CH rectangulaire qui a bien la hauteur et la largeur requises, mais non le format elliptique et le lésé est l'automobiliste. (Photo ASL).

Un problème d'une urgence toute particulière

Protection de la nature contre les pollutions

LAUSANNE. — Selon certaines prévisions, la Suisse ne mettra qu'une trentaine d'années pour doubler son actuelle population de six millions d'habitants. Les villes poussent leurs tentacules dans les campagnes, l'aire des terres cultivables diminue dans notre pays de 40 m² chaque minute, le tourisme s'étend rapidement (le nombre des remontées mécaniques en Suisse a passé de 69 en 1945 à 1004 en 1968, le nombre des bateaux immatriculés dans le canton de Vaud a triplé de 1938 à 1968).

Cette évolution porte des atteintes toujours plus graves à un équilibre naturel dont l'homme lui-même est étroitement dépendant. Il est urgent de mettre un terme au gaspillage du sol et de ses richesses naturelles. Des expériences faites dans divers pays ont montré qu'il était possible de procéder à des remaniements parcellaires tout en maintenant les bosquets, les ruisseaux et les étangs. L'aménagement du territoire signifie un équilibre entre les zones de travail, de résidence, de loisirs et de réserves naturelles. La dispersion des maisons de week-end en lisière des forêts et le long des lacs doit être évitée, de même que la pénétration abusive du trafic motorisé dans les forêts.

Il est urgent aussi d'empêcher les causes de pollution. Les usines d'incinération des ordures doivent se multiplier (celle de Lausanne détruit chaque année 58 000

tonnes de déchets de 39 communes), les cimetières d'autos et les dépôts de déchets industriels doivent être regroupés, les décharges privées et publiques doivent être éliminées des forêts.

A l'ordre du jour

La protection des eaux est plus que jamais à l'ordre du jour, depuis la signature de la Charte européenne de l'eau, en 1968 à Strasbourg. Dans deux ans, le canton de Vaud comptera 46 stations d'épuration, traitant les eaux usées de 340 000 habitants. Il est grand temps : la transparence du Léman diminue d'un décimètre

par an et le fond du lac n'a plus que 23% d'une concentration d'oxygène normale. Conscient de la richesse que représente l'eau, le canton de Vaud va faire dans les deux ans qui viennent l'inventaire de ses nappes souterraines et le cadastre de ses sources.

Il y a enfin la lutte contre la pollution de l'air par les véhicules à moteur, les chauffages domestiques et les industries. De nouvelles mesures légales sont nécessaires pour imposer des dispositifs techniques d'épuration des gaz d'échappement, des dégagements carboniques et sulfureux et autres fumées.

Des voleurs professionnels viennent en Suisse pour « gagner quelque chose »

BALE. — En l'espace de 24 heures, une bande de voleurs allemands composée de trois personnes n'a pas perpétré moins de 6 cambriolages dans des logements inoccupés de Bâle, ce qui leur a rapporté une somme de 92 000 francs. Ils ont en particulier dérobé de l'argent en espèce, des pièces de monnaie, des médailles, des collections de timbres, des fourrures, des manteaux de fourrure, de la vaisselle d'argent, des tapis et des appareils de radio. Ils ont en outre causé des dommages con-

sidérables et laissé derrière eux un désordre incroyable.

Le commissariat criminel de Bâle a été sur la piste des voleurs professionnels après que des détectives réussissent à arrêter un des malfaiteurs, il y a huit jours, dans un hôtel du Petit-Bâle. Les deux autres, un artiste de Weimheim, âgé de 30 ans et un soudeur de Mannheim, âgé de 32 ans prirent la fuite après s'être battu avec un détective. Ils réussirent à emporter les deux tiers du butin.

Les trois voleurs professionnels se sont connus en prison. L'homme arrêté a déjà été condamné pour escroquerie dans les chèques et vol, l'artiste pour vol, escroquerie et brigandage et le soudeur pour vol. Les trois hommes étaient venus en Suisse pendant les fêtes afin de « gagner quelque chose ». Les recherches, sur le plan national et international se poursuivent.

Happé et tué par une auto

SACHSELN (OW). — M. Willy von Moos, âgé de 55 ans, a été victime d'un accident mortel hier matin, alors qu'il circulait à vélo-moteur près de Sachseln, dans le demi-canton d'Obwald. Après avoir laissé passer trois véhicules circulant en direction de Giswil, il bifurqua à gauche sans manifester son intention. M. von Moos fut alors happé de plein fouet par une automobile et si grièvement blessé qu'il est décédé sur le lieu même de l'accident.

Les évadés des prisons d'Aigle courent toujours

AIGLE. — Dimanche en début de soirée, trois détenus se sont évadés des prisons d'Aigle. Il s'agit des nommés Fernand Clot, 21 ans, Freddy Keim, 22 ans et Raymond Pinget, 20 ans. Tous trois peuvent être considérés comme des individus dangereux, qui ont commis divers vols, cambriolages et agression. Ils pourraient se déplacer à cyclomoteur. La police les recherche activement, mais n'avait pas encore retrouvé leurs traces hier matin.

Cambriolage à Genève

GENEVE. — Il a été découvert dimanche soir un cambriolage d'un montant de 50 000 francs dans un appartement d'un immeuble résidentiel du Grand-Saconnex. Il a été volé deux coffres à bijoux et argenterie avec leur contenu.

Le « Mouvement international de réconciliation » proteste contre le trafic international des armes

LAUSANNE. — Les comités des branches francophones (belge, française et suisse romande) du « Mouvement international de la réconciliation », réunis samedi et dimanche à Strasbourg, ont diffusé un communiqué dans lequel ils se disent « scandalisés du trafic international des armes qui alimente systématiquement la guerre du Vietnam, en Irak, au Proche-Orient, au Nigeria-Biafra, dans les territoires africains dominés par le Portugal,

et ailleurs, et qui non moins systématiquement prépare la guerre en Afrique du Sud et en Amérique latine ».

Ils se disent « écœurés de l'hypocrisie des nations trafiquantes qui prétendent justifier de leur activité meurtrière par le fait que d'autres s'y livreraient si elles-mêmes y renonçaient et qui osent de surcroît affirmer qu'elles travaillent à la paix ».

Ces comités réclament une totale reconversion de l'activité criminelle que constitue cette fabrication des armes et déclarent « leur intention de travailler selon leurs moyens à substituer aux structures politico-économiques présentés des institutions plus conformes à la justice et à l'amour du prochain ».

Delémont repousse un crédit de 9 millions

DELEMONT. — Après une vive campagne où partisans et adversaires ont échangé leurs arguments dans la presse locale, les citoyens et citoyennes de Delémont ont repoussé par 1552 voix contre 1196 un crédit de près de 9 millions de francs destiné à la construction d'une nouvelle école primaire comprenant 22 classes.

Aucun parti politique n'avait fait campagne contre le principe de construire de nouvelles classes primaires à Delémont, mais le crédit demandé était jugé trop élevé. Le corps électoral delémontain a d'autre part accepté des crédits de 2 445 000 francs pour agrandir le collège de la ville et pour diriger une école de quartier comprenant quatre classes.

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Enquête-pilote, à Genève

GENEVE. — Sur l'initiative de l'inspection cantonale du travail de Genève, une vaste enquête a été menée dans les entreprises métallurgiques genevoises sur les effets du bruit sur les travailleurs.

Réalisée avec l'appui de la Policlinique

d'otorhino-laryngologie de Genève et de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, cette enquête-pilote a permis de recueillir, dans une première étape, entre 700 et 800 audiogrammes qui vont être maintenant analysés, au cours d'une deuxième phase, à Lucerne.

Les résultats de cette analyse devront permettre d'amorcer une vaste enquête à l'échelle de toute la Suisse. Dans cette perspective, d'ailleurs, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents va acquérir un camion de 18 tonnes, spécialement équipé pour procéder à des mesures audiométriques sur les travailleurs et sur les lieux de travail.

L'enquête menée à Genève, avant d'être généralisée à tout le pays, s'inspire du fait que le bruit est une source importante de fatigue pour l'individu. S'il dépasse un certain niveau, il occasionne en outre des troubles nerveux et des troubles de l'appareil auditif.

La route du Simplon est fermée

BRIGUE. — La route internationale du Simplon, dans son tronçon reliant la Suisse à l'Italie par le col, vient d'être fermée à tout trafic en raison de nouvelles chutes de neige.

Cette artère avait pu être maintenue ouverte durant tout le temps des fêtes de fin d'année.

Réception du Nouvel-An au Palais fédéral

Selon la tradition, le président de la Confédération a reçu au Palais fédéral les chefs des missions diplomatiques représentées à Berne.

Voici M. Hans-Peter Tschudi, président de la Confédération durant son allocation.

(Photo ASL).



Vivez
mieux
en
janvier

avec

une prestation
typiquement

**MIGROS
VALAIS**

l'action bifteck

Du 12 au 24 janvier

nous offrons
quotidiennement à
la *ménagère* avisée
une viande spécia-
lement choisie
à des prix "écrasés"

Consultez chaque jour notre
panneau-suggestion

vous y gagnez votre
"bifteck"

Actualités

Des curieuses conséquences de l'opposition

par Michel JACCARD

Le monde moderne n'est formé que de... démocraties.

Mais au niveau, seulement, du vocabulaire.

Tout Etat, même le plus totalitaire, se réclame de la structure républicaine et des libertés qu'elle implique.

Mais on sait bien que, dans la réalité, il en va différemment.

Quand un parlement, voire un gouvernement, est désigné à la faveur d'une liste unique, avec une caution populaire qui atteint, voire dépasse, le cent pour cent des voix, on ne peut plus, décemment, parler de démocratie.

De même, quand on fait place à une « opposition » qu'on secrète astucieusement pour les besoins de la cause, ou alors qu'on persécute en la frappant d'illegalité, on ne joue pas non plus le jeu républicain.

De nombreux pays, et non des moindres, hélas !, sont assujettis à de tels régimes et foulent aux pieds les règles de la volonté populaire.

La Suisse, qui s'enorgueillit d'être la plus vieille démocratie du monde, a toujours appliqué loyalement les principes sacrés de la liberté et de l'égalité civiques. Une exception — malheureuse, mais compréhensible — a été consentie durant les années de guerre où, en raison de l'état d'exception, les pleins pouvoirs furent conférés au gouvernement, en même temps qu'étaient interdites les organisations d'extrême-gauche.

Mais, dès 1945, les règles du jeu furent intégralement rétablies. L'opposition fut restaurée.

Chez nous, elle s'exprime de diverses manières.

Dans la pratique, cependant, il n'existe qu'un parti d'opposition avéré : le Parti du travail — dans le canton de Vaud POP — d'obédience communiste. Les socialistes balancent entre la participation et l'opposition, l'Alliance des indépendants agit de même, à cette différence que le caractère pendulaire de sa politique est étroitement lié à des intérêts économiques.

L'opposition « pure et dure » de la gauche extrême est donc la seule qui se manifeste de manière doctrinale et systématique. Il s'agit d'abattre le régime capitaliste et de lui substituer une collectivité régie par les principes du marxisme-léninisme. Toute son action s'inspire de cette volonté.

Le curieux de l'affaire, à l'analyser soigneusement, c'est que l'opposition, chez nous, loin d'entamer l'unité nationale, contribue à la renforcer. Dès lors que l'extrême-gauche adopte telle position — bonne ou mauvaise — tout aussitôt, une manière de front commun s'établit qui combat cette position.

Le phénomène vaudrait d'être approfondi.

Nous en vivons présentement une manifestation significative.

Les services de M. von Moos ont donc publié ce fameux petit livre rouge auquel, distraitemment, le Conseil fédéral a accordé une imprudente caution.

A peine parue, cette publication a provoqué des critiques à peu près unanimes. La presse bourgeoise a donné le branle. Elle a souligné à l'envi la manière dont une intention, bonne en soit, a été trahie par des excès, des maladresses, des naïvetés ou d'inutiles provocations.

A ce stade de cette controverse, l'opinion, unanime, a condamné ce malheureux petit bouquin.

Et puis, les canons de l'opposition se sont mis en batterie. L'artillerie lourde des socialistes a confondu sa grosse voix avec celle des pétards séparatistes et le bruit sifflant des missiles communistes.

Bref, le pauvre livre rouge succombait sous les projectiles de même couleur.

Et qu'a-t-on vu tout soudain ?

Ce phénomène de regroupement national s'est produit presque aussitôt !

Bien sûr, l'ouvrage n'était pas fameux-fameux, mais enfin, il répondait à une nécessité et, pour le lecteur de bonne foi, sachant lire entre les lignes, il constituait une utile documentation et une saine mise en garde.

Grossièrement sommé de démissionner par le Parti du travail, M. von Moos a été acclamé par les Chambres. C'est tout juste si on ne lui a pas fait un triomphe !

Ei il se trouva bientôt quelque parlementaire zélé pour réclamer le prix Nobel en faveur du chef du Département de justice et police.

AVOUEZ que la chose est curieuse. Elle révèle un effet très inattendu de l'opposition. Selon l'origine de l'attaque, elle fortifie celui qui en est l'objet.

LES EXPLOITS DU "SHIN BETH" ISRAËLIEN

De la capture d'Eichmann aux vedettes de Cherbourg

par Léon SAQUIME

siècle, le Shin Beth, les services secrets israéliens.

Le miracle

Si, en novembre 1947, les juifs acceptent la partie de la Palestine que l'ONU leur attribue, bien que celle-ci soit mal découpée et ne corresponde nullement à leur patrie de jadis, les Arabes, eux, refusent catégoriquement de reconnaître un Etat hébreu indépendant. L'Egypte de Farouk, possédant une armée importante et bien équipée, menace ouvertement tous les juifs de les massacrer et de les jeter à la mer.

La lutte entre les rescapés des camps, sans armes, à la santé souvent fragile et les invincibles divisions égyptiennes paraît à première vue inégale. Mais, tandis que, par-ci, par-là, des groupes d'auto-défense résistent et s'organisent, quelques hommes, ils ne sont toujours que vingt ou trente, s'infiltrèrent en Egypte, repèrent les mouvements de troupes, les forces et les faiblesses des unités de l'ennemi, l'emplacement des batteries et les communiquent par radio à leurs corégionnaires. D'autres sabotent les pompes à essence, font sauter des ponts, minent les routes, etc...

La « guerre des Six Jours »

Ce sont encore les hommes de Shin-Beth, de plus en plus aguerris, dont le rôle ne sera pas minime dans ce miracle qui rappellera le combat biblique de David et de Goliath : la minuscule, fantomatique, inexistante armée juive, taillera en pièces celle du roi Farouk, en lui infligeant des pertes sévères et en faisant de nombreux prisonniers. Parmi ces derniers, un jeune officier, qui fera son chemin : Gamal Abdel Nasser.

Depuis vingt-deux ans, ce qui est devenu le Shin-Beth, abréviation de Cheruth Bitachou, resté constamment à l'ombre, accompli un travail brillant (lors de la capture d'Eichmann) et terriblement efficace. On a parlé de lui notamment en termes dithyrambiques au lendemain de la guerre des Six Jours, dont il était un des principaux artisans.

C'étaient en effet les services secrets israéliens qui avaient repéré l'emplacement des aérodromes égyptiens, afin qu'à l'aube du 5 juin, l'aviation israélienne puisse anéantir en quelques minutes celle de la RAU, puis, connaissant le code secret des messages de tous les armes égyptiennes, donna des faux ordres aux diverses unités : infanteries, tanks, etc... qui tombèrent, ainsi, les unes après les autres, comme des mouches dans des embuscades et pièges israéliens.

Communiqués de victoire pour rire

Depuis trente et un mois, les Arabes, à commencer par les Irakiens, mais aussi les Syriens, Jordaniens, Egyptiens, annoncent presque chaque mois la capture, le démantèlement d'un réseau « d'espions sionistes » et on sait que plusieurs douzaines de malheureux, pour la plupart sans doute complètement innocents, ont été pendus à Bagdad, condamnés à mort après des simulacres de procès, sous prétexte d'avoir travaillé pour Tel-Aviv.

Il n'empêche que quinze jours... huit jours... quarante-huit heures après ces « prises » sensationnelles, le Shin-Beth enregistre de nouveaux exploits, souvent dans les capitales même de ses ennemis, démontrant soit que les soi-disant espions démasqués ou capturés ne l'étaient que dans l'imagination de leurs juges ou pour les besoins de la propagande du Caire, de Bagdad ou d'Amman, soit qu'ils étaient seulement des pions de deuxième ordre sur l'échiquier d'un service secret (qui comprend d'ailleurs d'autres branches aussi que l'espionnage et le contre-espionnage) dont la puissance, au lieu de faiblir, s'accroît de mois en mois.

L'histoire dira un jour quel rôle Shin-Beth a joué dans l'affaire des vedettes de Cherbourg, dans l'enlèvement d'un radar soviétique, de l'attaque surprise en décembre 1968 contre l'aérodrome de Beyrouth et dans tant d'autres exploits à la James Bond dont plusieurs passés sous silence pour des raisons d'opportunité ou de sécurité.

Pas d'agents juifs dans les pays arabes

On a cru longtemps — et c'était un prétexte tout trouvé pour des persécutions antisémites — que l'espionnage israélien travaillait surtout grâce aux juifs habitant encore les pays arabes.

Erreur grossière dont ces derniers se sont rendu compte depuis. Sans vouloir révéler des secrets, que nous ne connaissons d'ailleurs pas, on peut affirmer que pratiquement aucun juif ne travaille pour le Shin-Beth dans les pays musulmans. Le contraire serait une maladresse flagrante,

A la recherche d'une patrie

Ces hommes, femmes, enfants, pour la plupart aux yeux hagards, après des années de cauchemar dans des camps nazis, puis des séjours plus agréables dans d'autres camps de « personnes déplacées », ne se laissent pas convaincre par ceux qui leur proposent, les supplient même, de rester dans des villes ou villages dont ils sont les derniers survivants juifs.

Non. Ils n'ont plus confiance dans le sourire, dans les paroles de leurs voisins « aryens », russes, polonais, roumains, autrichiens, etc... Ils veulent avoir désormais leur propre pays, que les Alliés leur ont promis après leur victoire : Israël, ce pays mirifique perdu il y a deux mille ans et qu'au prix de six millions de morts, ils vont peut-être retrouver.

On connaît l'odyssée de ces bateaux, du plus célèbre, du moins, d'entre eux, l'« Exodus », que les Britanniques, sous prétexte que ces malheureux n'ont pas de visa, ni d'autorisation d'immigration, refusent de laisser accoster.

Emigration clandestine

On a recours alors à la ruse et dans des organisations secrètes, Irgoun, Groupe Stern, etc... quelques hommes s'occupent de repérer les points isolés de la côte où il n'y a ni policiers, ni douaniers anglais et où une barque ou un canot à moteur peut toucher terre, surtout à telle ou telle heure de la nuit.

Ce sont pour la plupart des anciens engagés volontaires britanniques, français, polonais, qui connaissent la technique des parachutages, d'embarquement et de débarquement clandestins pratiqués pendant la guerre. Grâce à eux, des centaines, probablement des milliers de juifs arriveront et se disperseront en Palestine, qui, fin novembre 1947, après la décision de partage des Nations Unies, deviendra officiellement Israël.

Ces quelques hommes, une dizaine au départ, forment le noyau de ce qui sera plus tard une des organisations les plus légendaires et les plus redoutables du XXe

chronique

Grande-Bretagne : meilleur bilan

(De notre correspondant à Londres, René ELVIN)

L'année que les Britanniques viennent d'enterrer par un réveil nonstre qui a fait le pont entre Noël et Nouvel An a été sensiblement meilleure pour eux que les précédentes au point de vue économique. La balance des échanges commerciaux accuse actuellement un excédent favorable qui, s'il persiste, se chiffrera par quelque 500 millions de livres sterling à la fin de 1970. C'est d'ailleurs pourquoi notre grand argentier, en guise d'étranges, a levé la restriction à 50 livres des sommes pouvant être utilisées pour les voyages à l'étranger. Cette nouvelle ne manquera pas de faire plaisir à tous ceux qui, en Suisse, touchent de près ou de loin à l'industrie du tourisme, dont les Anglais furent longtemps les meilleurs clients et peuvent le redevenir. Elle ne déséquilibre pas, pour autant, le budget que prépare M. Roy Jenkins : l'économie en devises étrangères que permettait de réaliser le parcimonieux rationnement qu'il vient de supprimer n'était guère que de 25 millions de livres par an, alors que les recettes de la Grande-Bretagne du fait qu'elle a été visitée en 1969 par quelque cinq millions de touristes étaient de 360 millions de livres, auxquelles s'ajoutaient environ 110 millions de bonis encaissés par les compagnies de transport.

L'astucieux M. Jenkins a donc fait un geste qui ne lui coûtera guère et qui pourrait néanmoins valoir à son parti un regain appréciable de popularité au moment où il en a le plus besoin, car l'on sait que la fin de son mandat électoral s'approche à grands pas. Une des conséquences les plus gênantes de la politique d'austérité pratiquée par son gouvernement était la création de toute une catégorie complètement artificielle de délit : nul ne pouvait dépenser son propre argent à l'étranger sans la permission d'une bureaucratie tatillonne et arbitraire, et quiconque contrevenait à cette interdiction encourait les foudres de la justice — si l'on peut parler de justice en pareil cas.

En portant à 325 livres par voyage le montant que les Britanniques peuvent désormais dépenser à l'étranger, M. Jenkins a virtuellement aboli les restrictions existantes, car bien rares sont ceux qui y dépendent autant. Ce faisant, il a d'ailleurs fait coup double ou triple. Non seulement il a satisfait les touristes bri-

tanniques et leurs hôtes à l'étranger, mais il a exaucé les vœux du Fonds Monétaire International, qui voyait dans la restriction antérieure une forme de protectionnisme contraire à l'esprit, sinon à la lettre, de cet institut. D'autre part, celle-ci donnait aux Britanniques une réputation de lésinerie qu'ils ne méritent certainement pas, et affichait « urbi et orbi » la précarité de l'économie britannique.

Enfin, le moment qu'il a choisi pour annoncer l'abolition est également adroit au point de vue des touristes anglais eux-mêmes : toutes les agences ont déjà envoyé leurs alléchantes brochures de voyages avec des prix à forfait tenant compte des restrictions en vigueur jusqu'ici et par conséquent réduits au possible. Ces prix devront naturellement être maintenus, et ce sera tout bénéfice pour les voyageurs.

Dans d'autres domaines également, l'année 1969 a été meilleure pour les Britanniques que celles qui l'ont précédée : dans celui des sports, par exemple, ils ont remporté des succès notables qui ont contribué à lui rendre une partie de son prestige d'antan. C'est pourquoi, dans la liste des honneurs du Nouvel An, Miss Lillian Board, la championne des 400 et 800 mètres, figure en bonne place. L'élevation à la pairie de Lady Masham a été également saluée avec beaucoup d'enthousiasme, et pas seulement par les sportifs. En effet, cette courageuse femme, aujourd'hui âgée de 34 ans et paralysée depuis 12 ans à la suite d'un accident d'équitation, a donné un exemple à tous les parapégiques, d'abord en remportant la médaille d'or de natation aux Jeux olympiques spécialisés de Rome à 1960 et de Tokyo en 1964 et en continuant à prendre part avec succès à toutes les grandes épreuves pour parapégiques, mais aussi en consacrant son existence aux œuvres sociales en faveur des paralysés, tout en continuant à prendre soin de sa maison et de sa famille. De fait, ce n'est pas seulement à ceux qui, comme elle, sont mutilés, qu'elle a montré comment on peut surmonter un lourd handicap physique. Bien des Britanniques en parfaite santé pourraient en tirer profit au point de vue moral.

René ELVIN.

N'a-t-on pas écrit, dans une presse peu suspecte de sympathies gauchissantes, que désormais M. von Moos ne pouvait se retirer du gouvernement, comme lui-même ou les membres de son groupe en eussent, peut-être, exprimé le désir ?

En fait, il y aurait là, pour un politique habile, une situation à exploiter. Au déclin de sa popularité, ou à la suite d'une erreur, il n'aurait qu'à s'attirer la colère et l'indignation des communistes pour être rétabli dans sa bonne fortune.

A l'inverse, si l'extrême-gauche, le voulait, il lui suffirait d'encenser un homme ou une œuvre pour que, fatalement, cet

homme ou cette œuvre, si valables qu'ils fussent, tombent aussitôt dans le plus noir discrédit !

Ce que cela prouve, finalement ? C'est l'horreur congénitale que le citoyen du rang éprouve pour tout excès, quel qu'il soit. Il le prouve à chaque fois que, dans une votation ou une élection, partisans ou adversaires sortent des limites de l'objectivité. Est-ce là un signe de maturité et de santé civique ? Sans doute. Mais il n'y a pas que des éléments positifs dans cette réaction instinctive.

M. J.

La prochaine votation fédérale

Oui à l'arrêté sur le sucre

par Alfred OGGIER

Les 31 et 1er février prochains le peuple sera appelé à se prononcer au sujet de l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière.

De quoi s'agit-il ? Le 30 septembre 1969 est arrivé à échéance l'arrêté fédéral tendant à encourager la culture de la betterave sucrière et à mieux assurer l'approvisionnement du pays en sucre du 20 décembre 1957, prorogé le 19 décembre 1963. Ce texte législatif, s'il donnait une garantie de prix aux producteurs de betteraves, ne limitait toutefois en rien l'importation et le commerce de sucre. Ainsi, les deux sucreries suisses (celles d'Aarberg et de Frauenfeld) qui devaient acheter leur matière première à un prix déterminé par la Confédération devaient vendre leur produit fini aux conditions du marché. Cette situation pouvant les conduire à des déficits, l'arrêté fédéral prévoyait que la Confédération couvrirait leurs pertes jusqu'à concurrence de 20 millions au maximum.

Ces dernières années, le cours international du sucre a baissé d'une manière spectaculaire, en raison de la politique pratiquée par les pays surproducteurs. Chacun d'eux protège son marché national et se débarrasse de ses excédents au dehors à n'importe quel prix. Alors que le prix de revient atteint presque 100 francs les 100 kilos dans les différents pays producteurs d'Europe, le sucre a été vendu en Suisse, par exemple, jusqu'à moins de 20 francs les 100 kilos, grâce à des restitutions du Marché commun de l'ordre de 80 francs les 100 kilos. Si jusqu'en 1959 le prix du sucre importé n'est jamais descendu en-dessous de 70 francs les 100 kilos (il est même monté à 120 francs en 1951 et 160 francs en 1963), il évolue en dessous de 70 francs depuis 1968.

On comprend facilement que, dans ces conditions, les 20 millions prévus par l'arrêté fédéral arrivé à échéance ne pouvaient plus suffire à couvrir le déficit des deux sucreries suisses.

Il a donc fallu prévoir une couverture des déficits plus large dans le nouvel arrêté. Il ne saurait être question, en effet, de réduire la production de betteraves à sucre. Cette culture est nécessaire en Suisse si l'on veut éviter des excédents dans d'autres secteurs, en particulier dans le secteur laitier.

La solution retenue se présente de la manière suivante : les 20 millions garantis par la Confédération seront si nécessaire complétés par la combinaison d'une contribution supplémentaire de la Caisse fédérale de 1 à 5 millions, d'une taxe sur le sucre importé de 1 à 5 francs les 100 kilos et d'une retenue aux producteurs de 8 à 40 centimes par quintal de betteraves. Les trois sources de recettes, qui pourraient rapporter au total 19,4 millions, seront mises en œuvre progressivement et simultanément en fonction des besoins.

Pour assurer l'équilibre financier de ce nouveau régime du sucre, la surface consacrée à la betterave à sucre sera limitée à 10 000 hectares au maximum (9000 hectares actuellement) et la quantité livrable aux sucreries à 450 000 tonnes, voire 500 000 tonnes (1968 : 453 000 tonnes).

Ce projet forme un compromis raisonnable entre les divers intérêts en présence, puisque aussi bien la Confédération, les consommateurs que les producteurs devront, dans certaines limites précises, supporter une part du déficit des sucreries allant au-delà des 20 millions déjà garantis par la Confédération. Le maximum qu'aurait à supporter le consommateur (5 centimes par 100 kilos) serait de 20 centimes par mois et par personne pour une consommation moyenne de 43 kilos par personne. Il n'y a donc rien là d'exagéré, puisque le consommateur suisse bénéficie du prix du sucre le plus bas d'Europe.

La Chambre suisse des arts et métiers a donné le mot d'ordre de voter oui les 31 et 1er février prochains. Nous engageons nos lecteurs à suivre cette recommandation, cela aussi bien pour promouvoir une politique agricole efficace que pour assurer au pays une production minimum de sucre (20 pour cent de la consommation) nécessaire en cas de crise.

Alfred OGGIER.

d'autant qu'Israël trouve suffisamment de candidats arabes — de trop même, dit-on dans certains milieux. Ils sont partout, non seulement dans les cafés de Beyrouth, du Caire ou d'Alger, mais également dans les administrations, les casernes, les états-majors égyptiens, irakiens, syriens, libanais, jordaniens et bien entendu aussi dans les rangs d'El Fath.

Les recrute-t-on exclusivement en leur promettant de l'argent ? — En principe, oui. Les meilleurs agents de tous les services secrets du monde travaillent pour l'argent — mais beaucoup, aussi, parmi les Arabes d'Israël d'avant 1967, de même que parmi les réfugiés jordaniens, par calcul, prévoyant que dans la cohabitation inévitable avec Israël, les services qu'ils rendent aujourd'hui, leur seront demain rendus avec intérêt. Léon SAQUIME.

Profitez
de notre offre
exceptionnelle...

FRIBERG

GRANDE VENTE AU RABAIS

autorisée du 15 janvier au 28 janvier 1970

manteaux - robes - jupes

pantalons de ski - anoraks dames, messieurs et enfants - pulls - jaquettes et nombreux autres articles de saison à des prix exceptionnellement bas

Jusqu'à 70% de rabais - 10% sur tout le stock

Confection - nouveautés

Téléphone (026) 2 28 20
MARTIGNY - BOURG

P 36-2423

aut **0** marché
Occasion 

A VENDRE

1 SIMCA 1100 GLS	1969
1 SIMCA 1501 GLS	1968
1 SIMCA 1500	1965
1 OPEL Kadett	1965
1 RENAULT R 4	1966
1 MERCEDES 200	1966

GARAGE HEDIGER - SION

Téléphone (027) 4 43 85
VENTE - ECHANGE - CRÉDIT
P 36-2818

AVIS DE TIR

Des tirs auront lieu comme il suit :

a) Avec armes d'infanterie et personnelles

le jeudi, 15 janvier 1970, de 10 heures à 17 heures,
le vendredi, 16 janvier 1970, de 7 heures à 17 heures.

Zones des positions :

Région Super-Nendaz ; Noveli point 1858, route du barrage.

Zones dangereuses :

Bec de la Montau - Clocher de Noveli - Les Louëttes - Le Perron - Le Métailler - Chervé - Tsava - L'Arpette depuis Noveli.

b) Avec armes d'infanterie, personnelles et lance-mines

du 20 janvier 1970 au 4 février 1970 inclus, sauf les samedis et dimanches, selon programme suivant :
du lundi au vendredi inclus, de 7 heures à 17 heures, les 22, 29 et 30 janvier 1970, de 20 heures à 7 heures.

Zones des positions :

Région Vex ; Alpe de Thyon point 2013 ; Vex, stand.

Zones dangereuses :

La Trabanta - Crêtes de Thyon - Mont Carré - Mont Cauille - Les Crêtes point 1082,9.

Zones des positions :

Région Saint-Martin ; Lovegno - L'Arpette, Montagne d'Eison.

Zones dangereuses :

Pointe de Masserey - Becca de Lovegno - La Maya - Pointes de Tsavolire - Becca de Bosson - Pas de Lona - Point 3046 - Les Clôsses - Tsa de Volovron - Montagne d'Eison.

Zones des positions :

Région Nax ; Pra Milon point 1208,3 ; Plan Tsalet.

Zones dangereuses :

Coma point 1205 - Tour de Bonvin - Point 2425 - Mont Noble - Point 2246,1 - Col de Cou - Mont Gautier.

Zones des positions :

Région Super-Nendaz ;
Planchoyet point 1519.
Noveli point 1858, route du barrage.

Zones dangereuses :

Mont Rouge - Mont Loéré - Creppon Blanc.
Bec de la Montau - Clocher de Noveli - Les Louëttes - Le Perron - Le Métailler - Chervé - Tsava.

Zones des positions :

Région Tortin ; Tortin, La Preya.

Zones dangereuses :

Louettes Econdoi point 2591,7 - Nord Mont de Sion - Glacier de Tortin - Le Ferret - Point 2938,7 - Point 2696 - L'Arpette.

Hauteur verticale au-dessus de la mer présentant des dangers : 5000 mètres.

► Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le Cdt. bat. fus. mont. 7 :

PC téléphone (027) 4 26 59 dès le 15 janvier 1970.

PC téléphone (027) 2 32 96 dès le 19 janvier 1970.

OFA 54.050.001

SCHIMMEL



vos piano
chez le spécialiste

Hallenbärter
à C. SION



P 36-3200



ENICAR SHERPA STAR

exceptionnelle - jeune - dynamique
robuste

Cadran « cuvette » orné d'une glace saphir
à la clarté impeccable et durable

Concessionnaire officiel

GÉRALD WÜTHRICH

Horlogerie - Bijouterie - Optique

SAXON

Téléphone (026) 6 22 09

 ENICAR

P 22564 S



SUPERCORTEMAGGIORE

Si vous êtes un

CHAUFFEUR

avec permis poids lourds, doué d'une solide pratique professionnelle, conscient de vos responsabilités, vous êtes alors le candidat que nous recherchons.

Nous désirons, en effet, engager à notre dépôt de Collombey (VS) un nouveau collaborateur pour le transport et la manutention de produits pétroliers.

Nous sommes à même de vous offrir des conditions de travail intéressantes et modernes.

Veuillez donc vous présenter sans tarder à notre dépôt de Collombey, tél. (025) 4 38 77 ou adresser votre offre de service au chef du personnel de l'AGIP (Suisse) S. A., case postale, 1000 Lausanne 4.

P 22-5

Abonnez-vous au Confédéré

Désirez-vous

un **TRANSPORTEUR SCHILTER**
une **MOTOFAUCHEUSE** ou un **MONOAXE RAPID**
un **ATOMISEUR BIRCHMEIER**
un **MONOTREUIL RUDIN** ou **PLUMETT**

Adressez-vous aux spécialistes :

LÉON FORMAZ & FILS

Machines agricoles - Martigny-Bourg

Téléphone (026) 2 24 46

GAZ : Esso - butane - propane

Demandez nos occasions ; confiez-nous vos réparations !
En stock toutes pièces pour moteurs BASCO et MAG.

On expose au Comptoir !

P 36-2418

Premier établissement pour le soin des rideaux en tous genres. Nettoyage spécial de rideaux en térylène, nylon et tissus modernes. Nettoyage, apprêt, tendage de tous les rideaux garanti sans rétrécissement.

Confiez-les au spécialiste :

Rideauneuf

Mme R. Millius - Promenade-du-Rhône 27 - Sion

Téléphone (027) 2 10 37

P 36-4631

RESTAURANT INTER



Les spécialités
de janvier :

Nassi Goreng
Côtelette de porc
Grand-Mère

ALPS Tél. (025) 3 74 74
MOTEL BOIS NOIR
ST. MAURICE / VS

Nous cherchons pour tout de suite

1 FILLE DE MÉNAGE

Bon salaire.

Hôtel de la Gare - Saxon

Téléphone (026) 6 28 78

P 36-30321

NOUVEL AGENT SIMCA | SUNBEAM



Nous venons renforcer encore le réseau - plus de 250 points de vente et services Simca/Sunbeam en Suisse - garantissant un service de toute confiance. Nous vous recevrons avec plaisir pour un essai sans engagement. Plus de 30 versions possibles de 875 à 1725 ccm et de Fr. 5590.- à 13490.- pour tous les goûts, toutes les exigences!

GARAGE DES ALPES

Av. du Grand-St-Bernard, 1920 Martigny, ☎ 026/2 22 22



Chrysler products

2531 ▼▼

André BONNARD

et la traduction des tragiques grecs

La mort me fait penser parfois à un lent jeu de ricochets : la pierre jetée à la surface de l'eau produit un immense jaillissement, disparaît, ressort plus loin, fait encore, une, deux apparitions à distance égale, chaque fois accompagnée d'un remous plus faible, pour finir par se loger dans les grands fonds.

Ainsi d'un mort : aucun vivant n'a jamais entendu sans doute autant d'éloges qu'il n'en sera prononcé sur sa tombe. Dix ans, vingt ans plus tard, il émerge à nouveau brièvement du silence.

Tel fut le cas récemment de ce grand maître qu'a été André Bonnard. S'il ne m'a pas été donné de le connaître, si je ne puis évoquer comme ceux qui ont eu le privilège d'être ses disciples sa personnalité, il a néanmoins été et reste pour moi le compagnon de riches heures, ce prestigieux traducteur des premiers chefs-d'œuvre de l'art dramatique occidental.

Traducteur : est-ce bien le mot ? André Bonnard n'a-t-il fait que « traduire » ? Oui, si on prend ce verbe dans son acception étymologique : traducere = faire passer. L'allemand connaît deux termes pour exprimer cette action : « übersetzen », ou transcrire simplement dans un autre idiome, et « übertragen », soit « porter au-delà », en respectant la « portée », précisément, plus que le mot à mot de l'énoncé. Et c'est bien là ce qu'a fait André Bonnard : il a su faire passer, au-delà des siècles, jusque dans notre conscience d'hommes modernes, le contenu émotif de ces textes impénétrables.

Hélas ! Le grec, on l'adore, mais on l'oublie. Je serais bien incapable à l'heure qu'il est, de confronter les diverses versions françaises d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide à l'original. Pour rendre hommage à André Bonnard traducteur, j'ai donc dû me contenter de mettre face à face de brefs extraits des grands tragiques dans deux versions françaises différentes : celle d'André Bonnard, et celle d'un autre interprète. Il m'a semblé qu'on pouvait tout de même en tirer quelque enseignement. Qu'il soit bien entendu que mon but n'est pas de minimiser l'œuvre d'autres érudits en la matière, mais de montrer combien la personnalité d'André Bonnard s'impose à travers sa version.

Respectant l'ordre chronologique, commençons par Eschyle, où j'ai choisi l'évocation des vieillards de Mycènes telle que la fait le coryphée dans « Agamemnon ». *Version Paul Mason* : « Pour nous, dont le vieux corps ne peut payer sa dette et que l'armée partie pour soutenir nos droits a laissés derrière elle, nous demeurons ici, guidant sur un bâton des forces pareilles à celles de l'enfance. La sève qui monte en de jeunes poitrines est toute pareille à celle des vieillards : Arès n'est pas là chez lui ! Et, de même, qu'est-ce qu'un très vieil homme, quand son feuillage se flétrit ? Il marche sur trois pieds et, sans plus de vigueur qu'un enfant, il erre ainsi qu'un songe apparu en plein jour. »

Version André Bonnard :

« Et nous, vieille chair insolvable, retranchés de cette levée, nous guidons avec des bâtons notre marche d'enfant sur la route. Car la frêle moelle aux os des petits est pareille à celle des vieux. Arès ne l'habite pas... Que reste-t-il d'un vieil homme ? Sa verdure est toute flétrie, les feuilles sont au pied de l'arbre. Clopin-clopant avec sa canne, il n'est rien, pas même un enfant... Un songe qui rôde en plein jour. »

Tout, dans la version d'André Bonnard, a un impact sur notre sensibilité actuelle : le vocabulaire — vieille *chair* — frêle *moelle* — *verdure*. L'idée de dette est rendue par cet adjectif privatif : *insolvable*, suivi de ce « retranchés » cruel et définitif, tous deux marquant l'inéluctable de l'âge. Notons aussi le raccourci saisissant, la concision, mais en même temps la densité de ces deux lignes. A la comparaison (pareilles à celles de l'enfance) se substitue l'image : « notre *marche d'enfant* sur la route ». Le côté intime, familier, presque trivial apparaît dans ces « petits » juxtaposés aux « vieux ». L'absence de la force virile, guerrière, s'exprime par un verbe concret : « Arès ne l'habite pas ». L'image de l'arbre est développée, c'est l'arbre d'automne au sol jonché de feuilles mortes. Encore une fois, la comparaison cède devant l'évocation directe, soutenue par un verbe qui fait presque sordide. « Un songe qui rôde en plein jour. »

Et nous ne sommes plus devant des paroles prononcées par un vieillard. Nous sommes face à face avec l'homme lui-même, vieil homme lucide, direct, amer en même temps que résigné.

Pour Sophocle, j'ai choisi une réplique de la scène initiale d'*Antigone*, qui oppose

l'héroïne, résolue à braver Créon et à rendre les derniers honneurs à son frère Polynice, obéissant ainsi aux « lois non écrites », à sa sœur Ismène, qui cherche à l'en dissuader et se soumet, elle, aux lois de la Cité.

Version M. Desportes :

« Pour moi, je supplierai ceux qui sont sous la terre de ne m'en vouloir point, car je ne suis pas libre ; j'agirai comme ont dit les hommes au pouvoir : qui franchit sa mesure atteint la déraison. »

Version André Bonnard :

« Pour moi, je supplie ceux qui sont sous la terre de me pardonner. Je ne désobéirai pas aux magistrats. Aller au-delà de ses forces, quelle folie ! »

Ce qui frappe d'emblée lorsqu'on juxtapose les deux versions, c'est l'extrême simplicité, le dépouillement du texte d'André Bonnard ; cette sorte de pudeur qui fait abstraction de l'idée générale

par Gabrielle FAURE

d'absence de liberté ; cette tournure par la négation trahissant une nature passive : « Je ne désobéirai point » (au lieu de ce verbe « agir » dont le sens actif est contraire à l'attitude intérieure du personnage) ; enfin, cette naïveté dans l'aveu : « Aller au-delà de ses forces, quelle folie ! » Aveu subjectif, affectif, face au raisonnement froid et didactique qui oppose « mesure » et « déraison ». L'Ismène d'André Bonnard ne récite pas un rôle, n'ergote pas : elle vit, elle se montre telle qu'elle est : faible, pusillanime, mais combien humaine.

Troisième volet du triptyque, voici d'Euripide (*Iphigénie à Aulis*) les paroles d'Agamemnon, ce père qui a fait venir sa fille au camp des Argiens sous prétexte de la marier à Achille, en réalité pour la sacrifier de sa propre main sur l'autel d'Artémis, condition énoncée par l'oracle pour que la flotte grecque ait enfin les vents favorables qui la conduiront à Troie, où Hélène la trop belle doit être arrachée à son ravisseur Paris. La jeune fille, qui sait que son père va accomplir un sacrifice, lui demande si elle pourra y assister,

s'il y aura des chœurs de danse autour de l'autel. Scène typique de tragédie, où la victime désignée ignore encore qu'elle est vouée à l'holocauste.

Version G. Hinstin :

« Combien tu es plus heureuse que moi de ne rien savoir ! Mais rentre dans la tente : il ne convient pas que des jeunes filles se laissent ainsi voir. Donne-moi d'abord un amer baiser, donne-moi ta main, puisque tu vas rester si longtemps éloignée de ton père. O poitrine, ô joues, ô blonde chevelure ! combien la ville des Phrygiens, combien Hélène vous est funeste ! Je m'arrête : car, en te caressant, je sens aussi mes yeux se mouiller de pleurs. Va donc. »

Version André Bonnard :

« Heureuse de n'en pas savoir autant que moi... Maintenant entre dans la tente. Les jeunes filles ne doivent pas s'exposer aux regards... Entre... Mais non sans m'avoir donné un baiser, et laissé tes mains dans les miennes, puisque tu vas pour longtemps être séparée de ton père... Gracieux visage, joues de ma petite fille, blonds cheveux que j'aimais... Hélène vous a perdus, Hélène et la ville des Phryges... Va, mon enfant. Vois, tes caresses font couler mes larmes... Va... »

Cette fois encore, ce qui dans la première version est lamentation emphatique est intériorisé, chez André Bonnard. Pas la moindre tournure exclamative ; seulement ce langage haché de l'homme écartelé qui retient ses larmes, forcé qu'il est de devenir inhumain ; une phrase elliptique : « Heureuse de n'en pas savoir autant que moi... » ; des impératifs chargés de tendresse et de remords : « Entre... va... vois... » A nouveau une extrême pudeur dans l'évocation physique de son enfant : « ... gracieux visage, joues de ma petite fille, blonds cheveux que j'aimais » (avec cet imparfait où transparait la fuite du temps et la férocité du destin). Ce que l'oracle a d'implacable se reflète déjà dans ce participe plus cruel qu'« éloignée » : *séparée* de ton père ; de même dans « Hélène vous a perdus », notion concrète face au déclamatoire « funeste ». Le père tragique ne précise pas qu'il va cesser de parler : le « va » répété est substitué au « Je m'arrête » artificiel.

(Suite en page 10)

L'ART DE PARIS

La rétrospective Giacometti au Musée de l'Orangerie

L'Orangerie nous a présenté mainte œuvre consacrée, elle nous invite aujourd'hui à faire le point à propos d'un sculpteur célèbre dans les deux mondes, mais que l'on eût naguère taxé d'artiste maudit, pour la qualité désespérée de sa recherche : Alberto Giacometti.

Cette invite est faite de façon somptueuse : trois cents sculptures, dessins et peintures, réparties dans les cinq salles du premier étage et du rez-de-chaussée. Un grand nombre avaient été exposés à Londres, à New York et à Bâle. Pour la première fois, un ensemble de cette importance est offert à la méditation, et parfois, à l'extase horrifiée du spectateur. Du crâne d'homme grinçant de vivre de 1923, aux bustes d'Annette de 1962, d'où jaillit, comme un soufflet, l'irrésistible protestation contre la vie, quel incertain et pathétique itinéraire !

Une recherche

Sur les avatars de sa recherche, sur ses successives expériences, cubistes, surréalistes, expressionnistes, et pour finir, simplement réalistes, une génération de commentateurs se sont penchés. Qu'il nous suffise de nous arrêter à l'époque glorieuse de 1945-1955, qui porte la signature incopiable d'Alberto Giacometti. Nous sommes à la fin du conflit, Alberto quitte la Suisse pour Paris. Dans le climat tragique de cette guerre pourrissante, Giacometti a rencontré Picasso, Sartre, Jean Genêt, il atteint à l'épanouissement de son talent, à l'apogée de son succès. « Figures isolées en mouvement », « Figures fixes dans l'espace », « Groupes de figures dans l'espace » : l'esprit et la forme se conjuguent. *Tête sur tige, La main, L'homme au doigt, L'homme qui marche sous la pluie, La place, La forêt, La clairière*, suite prestigieuse ! Ces groupes, ces entités énormes ou minuscules, effilées jusqu'au ciel, consacrent sa gloire. Dans le but d'introduire des clés dans un système clos, empreint d'un durable mystère, tous les écrivains d'avant-garde scrutent la technique du créateur. « Je réside aussi bien chez les morts, que chez ceux qui ne sont pas nés » avait écrit Paul Klee, et Giacometti lui avait fait écho pendant deux lustres. Nous voyons toutefois l'artiste se tourner à nouveau vers le réalisme, sa sculpture redevient expressionniste, comme si, depuis Bourdelle, rien d'essentiel ne s'était passé.

L'œuvre peinte

Quant à son œuvre peinte, elle subit la même curieuse évolution.

J'avais été navrée en voyant cela. Cette maison, qui doit porter le No 37 de l'avenue du Léman, est tout à fait quelconque maintenant. Si Viollet-le-Duc pouvait la voir, il serait certainement indigné et peiné... »

L'auteur de ces lignes captivantes nous a appris un détail que nous ne connaissions pas ! Aimant le Moyen Age comme il l'aimait, il est fort possible que le célèbre architecte français, le protégé de l'impératrice Eugénie, ait reproduit la maison de Jeanne d'Arc, à Donrémy. Il y a, à Lausanne, dans le Lausanne d'autrefois, des rencontres imprévues !

« En divers jardins »

C'est sous ce titre que M. Henri Perrochon évoque le « Journal » de Julien Green. « On retrouve de rapides souvenirs, écrit-il, dans ces deux volumes du « Journal » de Julien Green. Art, passions, échos des événements contemporains, présence d'une multitude de personnages illustres. Genèse d'une œuvre aux accents brûlants. Lettres intimes. Et malgré tout fidélité religieuse. Richesse étonnante et parfois affirmations curieuses. Et aussi réminiscences au cours des ans de séjours helvétiques... Paysages et aussi souvenirs : Albert Béguin et ce souvenir de Jacques Chenevière : « Je n'ai presque rien trouvé à lui dire et pourtant quel plaisir j'ai à l'écouter... Il représente à mes yeux l'Europe que j'aime et que je reconnais, l'Europe civilisée d'avant-guerre, l'Atlantide en somme. »

Félicitons M. Henri Perrochon de parler de l'Europe d'avant-guerre, cette Europe que certains « progressistes » voudraient éliminer !

La police et les Prix

Le 21e Prix du Quai des Orfèvres a été attribué à Christian Charrière pour son roman : « Dites-le avec des fleurs ».

Le Grand Prix de littérature policière a été décerné à Joséphine Pey pour « La fille du temps ».

Roger Bacon disait :

« Chaque pierre de votre bonheur provient des carrières de la chance. »

Le lecteur de service.

Les portraits féminins, notamment, celui d'Annette et de la mère de l'artiste, sont successivement cubistes, expressionnistes, fantomatiques, puis à nouveau marqués d'une classique spiritualité ; simplement existants, sinon existentiels.

Que représente pour nous cet art de visionnaire aux multiples méandres ? Qu'est-ce qui est bon ? Qu'est-ce qui est le meilleur ? Quelle maturation apporte ici le temps, qui fait et défait toutes choses ? On pourrait se référer à une confiance de l'artiste, affirmant, dans ses dernières années, qu'il n'a pas encore commencé son œuvre de sculpture ; « il n'a procédé seulement qu'à une sorte de déblaiement ». Mais chaque grand artiste, consciencieux et modeste, n'a-t-il pas, à son heure, des diagnostics pessimistes ? Braque lui-même, reprenant à quatre-vingts ans le travail de ses vertes années, ne faisait que « commencer ».

En fait, des années passeront, avant que ne se classent ces étranges tentatives.

Des opinions

Ce que pensent effectivement, aujourd'hui, nos contemporains, nous l'avons demandé à quelques personnalités.

— Quelle est, à votre point de vue, l'actualité de Giacometti ?

Telle est la question que nous avons posée à Stanislas Fumet, critique d'art célèbre, qui vit les débuts du surréalisme.

— Hélas, tant qu'il y aura un homme sur la terre, et une angoisse, Giacometti gardera son actualité. Et cette sculpture, qui ne peut être interprétée que sur le plan mystique, nous posera des questions. Créateur d'un huis-clos de la sculpture, Giacometti a produit des figures inquiétantes, qui visent à réduire l'homme à son essence intemporelle. Souvent, surtout par ses groupes de figures dans l'espace, il nous étonne, mais s'interdit de communiquer avec nous. L'essentiel de son message, cette sublimation de l'homme, cette entreprise d'immortalité, c'est par le dessin, et la peinture, qu'il la suggère. Giacometti est vraiment un des premiers dessinateurs de ce siècle !

De trente ans plus jeune, le sculpteur César, qui vient de réussir aux cristalleries Daum d'étonnantes coulées de verre, est plus nuancé.

— Tout ce que vous voyez ici (geste large vers l'ensemble de l'Orangerie) appartient à un système clos, refermé sur lui-même. Son drame intime, celui de plusieurs de ses contemporains, il l'a exprimé de façon excellente, mais à sa façon. Pour moi, je ne crois pas au déclin de la civilisation. Il n'est pas vrai que nous assistions à la fin de l'homme. La vie continue, la jeunesse passe.

Cela n'empêche point, continue César, que derrière chacune des créations de Giacometti, cubiste, surréaliste, expressionniste, je perçois une présence, qui domine la catégorie qu'il a choisie, qui dépasse chaque fois ce qu'il donne. Le contenu émotif de son œuvre est inépuisé.

* * *

Il est donc vrai que le Musée de l'Orangerie nous offre sous ses claires verrières la provocation d'un mystère en pleine lumière.

Deux questions graves

Deux questions graves, irrésolues, se sont posées à l'esprit, et à la main, de Giacometti : le problème de la communication entre les êtres, et celui de la mort, ou de l'immortalité.

Le problème de la communication, il a tenté de le résoudre dans ses figures dans l'espace, ou les groupes de figures. Ce qui est significatif, c'est que Giacometti nous frôle, par ses figures, mais ne nous touche pas. Ses créatures nous restent aussi étrangères, que celles, entrevues dans un film récent où une société disparaissait reconstituée dans l'espace, et revivait, sans que l'acteur du film, les croisant sur la place, puisse ébaucher le moindre signe, pour se faire reconnaître. Il y a la même qualité de désespoir dans la sculpture de Giacometti.

Par ailleurs, on l'a dit, et de nombreux spectateurs l'ont remarqué, dans ses peintures, visant à créer un double de lui-même et lui permettant d'entrer dans des espaces jusqu'ici interdits, dans une vie immortelle, Giacometti a fait une œuvre qui durera.

Giacometti est un des représentants de l'art fantastique, comme il en paraît aux époques de transition de l'humanité. L'histoire nous offre plusieurs exemples de chefs-d'œuvre foudroyés.

Hervé FAVRE.

D'UN TRAIT DE PLUME

« A qui tendre la main ? »

C'est le titre d'un livre, d'un roman, dont l'auteur, Mme Made Duverduron, un pseudonyme, conte, avec simplicité, et avec charme, ses souvenirs ! Vaudoise, elle évoque la grâce et la diversité de ses voyages et de son pays. Voici quelques passages que nous détachons de ce volume :

« Dès ma première jeunesse, j'ai beaucoup voyagé avec mes parents : « Paris, Marseille, Nice et j'en passe... Maman me parla de la Suisse qui est son pays natal. Elle décrivit ses hautes montagnes couvertes de neige en plein été, comme en hiver, les cascades qui tombent des rochers et qui forment de belles rivières à leur base, de ces rivières qui se promènent à travers le pays, des lacs. Maman connaissait surtout le Léman. »

L'auteur nous raconte ses plus lointains souvenirs : « J'ai vu l'installation de l'eau sous pression, l'eau courante... J'ai vu l'installation de l'électricité dans mon village, les lumières qui scintillaient les unes après les autres dans les maisons, devant la grange ou dans la rue. »

Nous lisons plus loin : « Nous commençons à apprendre de beaux chants patriotiques à l'occasion de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération helvétique. Nous préparons nos examens sans oublier la luge et la patinoire. Le maître nous annonce que nous devons aller, quand il n'y aura plus de neige, chercher des corbeilles et des corbeillons de mousse dans la forêt pour préparer les fêtes du Centenaire. »

Voici le jour du Centenaire vu par Made Duverduron encore une petite fille : « Les grandes personnes avaient épinglé sur leurs vêtements de petites broches-souvenir. En plus de cela, les messieurs avaient mis sur le revers de leur veste, une rosace verte et blanche, insigne de la société de chant ; les fillettes arboraient un ruban vert et blanc dans les cheveux... Tous les drapeaux et banneroles qui flottaient au vent complétaient le décor... Après le culte, le cortège s'est formé pour

faire le tour du village. Toutes les demoiselles étaient en costume vaudois... J'étais en extase devant deux de mes camarades qui étaient ravissantes en costume vaudois. »

Ce court roman qui n'a pas été écrit, comme beaucoup de romans, « à la serpe », ce roman limpide, simple, avons-nous dit, se termine par ses mots touchants : « Je suis une vieille, vieille maman, une toute jeune arrière-grand-maman, acceptant sans contrainte les outrages du temps... »

Le message qui accompagnait ce livre nous dit : « Nous sommes la quatrième génération abonnée à la « Revue », actuellement la « Nouvelle Revue de Lausanne ». Merci, Madame, de nous avoir fait cet aveu qui honore notre journal ! (Editions du Bleu Léman.) »

A propos de Viollet-le-Duc

Nous avons trouvé dans notre courrier une lettre de Madame Hélène R. Lambert, qui nous autorise à citer son nom et à reproduire ces lignes fort intéressantes : « Dans une chronique de la « NRL » on a évoqué la mort de Viollet-le-Duc à Lausanne ! Quand je suis venue habiter à Lausanne, en 1936, je me promenais un jour non loin de chez moi, à l'avenue du Léman, qui n'avait pas encore été élargie, quand je remarquai une maison entourée de grands arbres qui avait un certain charme. Je m'arrêtais pour la regarder en détail et étant intriguée par son style qui sortait de l'ordinaire, un vieux monsieur qui passait près de moi, me dit : « Cette maison si curieuse vous intéresse, je vois ! Savez-vous qu'elle a été construite par Viollet-le-Duc, et qu'elle est la copie exacte de la maison de Jeanne d'Arc à Donrémy ? On dit que Viollet-le-Duc l'a habitée et peut-être y est-il mort en 1879. » J'en doute un peu maintenant parce que vous n'en parlez pas dans votre article. Cette fameuse maison a perdu absolument tout son charme depuis qu'il y a une vingtaine d'années le propriétaire y a ajouté une aile qui lui a donné l'air d'une petite usine.

UN MENU

Oignons à l'orientale
Blanquette de veau
Riz
Fromage
Gâteau au chocolat

LE PLAT DU JOUR

Oignons à l'orientale. — Faites blanchir 250 g. de petits oignons pendant 5 minutes à l'eau bouillante. Salez et égouttez-les. Faites chauffer 1 dl. d'huile d'olive, met-

tez-y dorer les oignons. Salez et poivrez, ajoutez 1 cuiller à café de sucre et 1 poignée de raisins secs sans pépins. Mouillez avec un quart de litre de vin blanc et laissez cuire doucement pendant 40 ou 50 minutes. Mettez au frais.

CONSEILS PRATIQUES

Si votre manteau de cuir a un peu durci, massez-le avec de la glycérine et cirez-le ensuite, il retrouvera sa souplesse.

Les chaussures de cuir peuvent être teintes d'une façon parfaite. Il existe plu-

sieurs produits adéquats. Il est prudent cependant de nettoyer parfaitement la chaussure à teindre avec de l'alcool ou un produit spécial de même marque que la chaussure choisie.

VOTRE BEAUTÉ

J'ai 35 ans et je me désole car j'ai déjà un double menton. Que faut-il faire pour s'en débarrasser :

— Le massage donne de bons résultats pourvu que vous suiviez en même temps un régime amaigrissant mais équilibré. C'est-à-dire que vous insistiez surtout sur les légumes, les crudités, les fruits, et que vous évitiez les viandes en sauce, la charcuterie, les gâteaux, les sucreries. Prenez le matin à jeun un verre d'eau de Vichy ou un jus de citron sans sucre dans un verre d'eau minérale.

Veillez à la constipation que vous devez absolument bannir.

Dormez avec la tête bien à plat. Si cela ne suffit pas, inscrivez-vous à un cours de yoga ou de gymnastique.

POTS RIVIERA

chez H. TSCHIRREN, GRAINES
Place PÉPINET 2 - LAUSANNE

André BONNARD

(Suite de la page 9)

Et combien est déchirante cette tendresse retenue qui éclate dans ces mots quotidiens : « Ma petite fille, mon enfant ».

Sans doute n'est-il guère besoin de pousser plus loin la démonstration. Dans les trois situations, empruntées aux trois œuvres : amère constatation de la déchéance sénile, aveu de faiblesse d'une « anti-héroïne », déchirement d'un homme dans la force de l'âge de qui est exigé le sacrifice de ce qu'il aime, le texte d'André Bonnard a su chaque fois se plier à une vérité intérieure, à une authenticité valable pour tous les temps. Ses Grecs parlent notre langage, sont nos contemporains. Il a su leur insuffler sans jamais trahir la grandeur du texte original une sensibilité charnelle, faire des monstres sacrés du monde antique des êtres comme vous et moi, les ramener à notre dimension et nous faire participer personnellement à leurs regrets, à leurs angoisses, à leurs afflictions.

C'est là la marque du grand, du très grand humaniste.

Gabrielle FAURE.



La nouvelle perruque de Gina Lollobrigida

La célèbre actrice italienne Gina Lollobrigida se trouve actuellement en Grande-Bretagne pour préparer un spectacle à la télévision d'Engelbert Humperdinck. Ce show coûtera environ un million de francs suisses. A cette occasion elle s'est présentée à la presse avec une perruque blonde, à la grande joie des photographes. (Photo ASL.)

bourses-économie

Optimisme modéré concernant l'évolution CONJONCTURELLE

ZURICH. — L'essor conjoncturel de la Suisse devrait se ralentir en 1970. Cela ressort d'une enquête de l'Union de Banques Suisses englobant 22 branches de l'économie nationale. Alors que l'accroissement du chiffre d'affaires des branches considérées a été de 11,3% en 1969, on estime l'expansion à 6,8% pour 1970. En ce qui concerne l'entrée des commandes, les ordres en carnet, de même que les investissements et la production, on prévoit également une progression moins vigoureuse qu'en 1969.

Les pronostics diffèrent toutefois d'une branche à l'autre. On s'attend à un recul du taux de croissance dans les secteurs suivants : textile et habillement 8,3% (1969: 12,9%); construction 4,1% (13,3%);

industrie des machines et métaux 9% (16,5). Aucun ralentissement n'est par contre prévu dans les branches suivantes : schappe 26% (1969: 21%); radio et télévision 18% (1%); plastiques 15% (10%); industrie du bois 5% (-6%) et du chocolat 2% (-2%).

Pour l'ensemble des 22 branches (à l'exception toutefois de l'industrie de la schappe), l'effectif du personnel devrait se stabiliser en 1970, alors qu'il avait diminué de 1,6% en 1969. Dans plusieurs secteurs, les possibilités de rationalisation et d'automatisation ont été largement utilisées, de sorte que la croissance de la production attendue pour 1970 — même moins forte — ne pourrait être réalisée si les effectifs étaient encore réduits.

Durant la dernière semaine de décembre

L'économie a recouru fortement à l'aide de la Banque Centrale

ZURICH. — Durant la dernière semaine de décembre, l'économie a de nouveau recouru fortement à l'aide de la Banque Centrale. Comme déjà dans les semaines précédentes, des banques ont cédé à court terme des dollars sur la base de swaps à la Banque Nationale Suisse. L'Etat des devises a ainsi augmenté de 1326,8 millions de francs concernant des swaps de fin d'année conclus avec des banques. L'encasse-or n'a pratiquement pas varié et se chiffre à 11 435 millions de francs.

En outre, les banques ont recouru pour un total de 1017,4 millions de francs à de nouveaux crédits de l'institut d'émission. Sur cette somme, 617 millions reviennent au portefeuille d'effets sur la Suisse, qui s'établit à 731 millions de francs. L'augmentation du portefeuille comprend 118,5 millions de francs de bons du Trésor fédéral réescomptés provisoirement. Les avances sur nantissement se sont accrues de 224,5 millions et figurent au bilan pour 277 millions de francs. Les banques se sont enfin procuré 175,9 millions pour la remise à court terme de prescriptions de stérilisation. Ainsi s'explique une diminution équivalente des engagements à terme de la Banque Centrale, qui s'inscrivent à 142 millions de francs. Par ailleurs, les correspondants en Suisse ont augmenté de 31,7

millions leurs engagements envers la Banque Nationale, les portant à 90 millions de francs.

Les billets en circulation ont diminué de 417,3 millions et se chiffrent à 12 518 millions de francs. Ainsi, l'accroissement de la circulation fiduciaire s'est inscrit en 1969 à 471 millions de francs ou 3,9% contre 6,4% l'année précédente. En raison du reflux de billets et des fonds que l'économie s'est procurés à l'institut d'émission, les engagements à vue se sont élevés de 2795 millions pour atteindre 6955 millions de francs. Sur cet accroissement 2592,2 millions reviennent aux comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie, qui se montent à 6253 millions de francs. Les autres engagements à vue ont augmenté de 202,8 millions passant à 602 millions de francs.

Bonnes perspectives de l'industrie chimique suisse pour 1970

ZURICH. — Il ressort d'une étude de l'économie de 1969, faite par le Crédit Suisse, que l'industrie chimique a de bonnes perspectives pour l'année 1970, du moins pour les six premiers mois. En ce qui concerne les six derniers mois, il faut s'attendre à une certaine régression, qui aura des conséquences principalement dans le secteur de l'industrie textile.

Durant les dix premiers mois de l'année 1969, l'industrie chimique a augmenté, par rapport à la même période de l'année d'avant, ses exportations d'un cinquième. Celles-ci se sont montées à 3554 millions de francs, augmentant le pourcentage de l'industrie chimique par rapport à l'ensemble des exportations suisses de 20,9% (1968) à 21,9%. Les importations ne se développant que très peu, l'excédent d'exportation d'après le bilan de la chimie suisse de la période comprise par le rapport s'est accrue de 286 millions et se monte actuellement à 1434 millions.

Les Grisons refusent un plafonnement

COIRE. — Le Petit Conseil (exécutif) du canton des Grisons se prononce contre un plafonnement général du nombre des travailleurs étrangers accompagné du libre établissement. Il estime en effet qu'une limitation régionale des travailleurs étrangers qu'impliquerait une telle solution, accompagnée des effets de la spirale inflationniste ne serait pas supportable.

Répondant à la consultation du Département fédéral de justice et police sur l'esquisse de la conception d'une nouvelle réglementation des étrangers projetée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le Conseil exécutif du canton des Grisons justifie encore son rejet en déclarant que le problème de l'hyperxénie n'est réel que dans certaines régions du pays.

BOURSE DE LAUSANNE

	9. I.	12. I.
BCV	1135	1125 d
Caisse d'épargne	460	460
CFV	1010	1010
Brigue VZ	90 d	93
Cuir et Plastique	1000 d	1000 d
LO	355 d	355 d
Navigation ord.	28 of	28 of
CVE	580 d	580
Rom. Electr.	355	355
Beau-Rivage	630 d	630 d
Nestlé port.	3190 d	3100 d
Nestlé nom.	2050	2025 d
Suchard A	1300 d	1300 d
Ateliers Vevey	620 d	660 of
Baumgartner	3825 d	3925
Cabl. Cossonay	2700	2675 d
Chaux, Ciments	560	560
Feuille d'Avis	280 d	280 d
Innovation	285	280
Japal	1100	1050 d
La Suisse	3080	3075 d
UMV	2250 d	2250 d
Zyma	5400	5350
Alcan Alum.	112 1/2	110 1/2 d
Amer. Tel. Tel.	217	215 1/2 d
Can. Pacific	281 d	279 d
Consol Nat. Gas.	109 d	110 1/2
Dow Chemical	292 d	293 d
DuPont	455	449 d
East Kodak	348	348 d
Ford Motor	178 d	178 d
Gen. Elec.	326	317 1/2
Gen. Foods	345 d	343 d
Gen. Motors	298 d	296 1/2 d
Goodyear Tire	127 d	124 1/2 d
IBM	1592	1591
Int. Nickel	184	183
Int. Paper	166 d	166 d
Int. Tel. Tel.	255 d	256
Kennecott	204 d	205
Maco	212 d	220 1/2 d
Nat. Distillers	75 d	74 d
Pacific Gas	141 1/2 d	139 1/2 d
Penn Central	126 d	128 d
Stand Oil NJ	272	273
Union Carbide	162 d	163 d
U.S. Steel	155	153 d
Woolworth	161 d	159 d

BOURSE DE MILAN

	9. I. 70	12. I.
Assic. Generali	78130	77760
Fiat	3340	3310
Finsider	688	684
Italcementi	25800	25510
Magneti Marelli	1618	1610
Olivetti priv	3115	3075
Snia Viscosa	3698	3682
Montedison	1082	1069

BOURSE DE ZURICH

	9. I.	12. I.
Swissair port.	820	815
Swissair nom.	725	730
UBS	4490	4560
SBS	3250	3245
CS	3570	3530
BPS	2180	2150
Bally	1380	1360 d
Commerciale	390 d	390 d
Fédérale	410	400 d
Electro	2020	2015
Holderbank	440	440 d
Indelec	1950 d	1950 d
Motor	1455	1440
Traction	216	217
Métaux	1240	1210
Italo	219	220
Rück	2275	2275
Winterthur port.	1370	1350
Winterthur nom.	1110	1115
Zurich	6075	6090
Aar	880	865
Boveri	2170	2145
Saurer	2015	2000
Ciba port.	12400	12450
Ciba nom.	9950	9925
Simplon	485	470 d
Fischer	1525	1515
Geigy port.	10300	10300
Geigy nom.	6900	6825
Geigy bon	8450	8200
Lenzbourg	4450	4400 d
Laufenbourg	1450 d	1420 d
Landis	1735	1730 d
Lonza	2480	2450
Sandoz port.	4600	4530
Sandoz nom.		
Aluminium port.	3540	3570
Aluminium nom.	1610	1580
Suchard B.	7650	7600
Sulzer	3925	3900
Oursina	3060	3030
Anglo	30 1/4	31
CIA	40 3/4	40 3/4
Bull	83 1/2	82 1/2
Osit	52	52
Philips	77 3/4	76 1/2
Royal	175 1/2	175
Sodec	183	184
Unilever	141	142
AEG	275 1/2	273
Anilin	253 1/2	247 1/2
Bayer	215	211 1/2
Höchst	277 1/2	272
Mannesmann	187	186 1/2
Siemens	302	300
Thyssen	119	118
VW	304	300

BOURSE DE GENÈVE

	9. I.	12. I.
Gardy	240	240
Charmilles	1280	1300
Physique port.	890	885
Physique nom.	720	700
Sécheron port.	490 d	495
Sécheron nom.	490 d	495
Amer. Eur. Sec.	158	157
Montedison	7.25	7.20
Olivetti	21.30	21.75

BOURSE DE LONDRES

	9. I. 70	12. I.
Ang. Amer. Corp.	58/1-1/2	61/3
British Petrol	108/-	109/-
Br. Amer. Tobacco	107/9	108/3
Courtaulds	27/7-1/2	28/3
de Beers	56/9	57/-
Gus A.		58/1 1/2
Imp. Chemical	17/11-1/2	18/1 1/2
Rolls Royce	24/4-1/2	23/9
United Steel	73/9	75/6
West Holdings	133/1-1/2	133/1 1/2

BOURSE DE PARIS

	6. I.
Air Liquide	446
Fcaise Pétroles	225
Hachette	603
Machines Bull	144.70
Michelin	1605
Péchiney	198
Peugeot	256 18
Rhône-Poulenc	240
Saint-Gobain	161.80
Suez	395
Thomson Houst.	173

BOURSE D'AMSTERDAM

	9. I. 70	12. I.
AK 70	108.20	106.30
Hoogovens	104.-	103
Philips Lampen	64.80	64.40
Royal Dutch	147.20	146.40
Unilever	119.30	120.40

HORS BOURSE

	Demande	Offre
Fund Inv.	émission	10.05
Div. Invest.	émission	8.78
Div. Growth	émission	13.38
Paillard	900	950
Banque Romande		1040

BOURSE DE BÂLE

	9. I.	12. I.
Bâloise Holding	209 d	206 d
Ciment Portland	3675	3650 d
Ciba nom.	10000	9975
Geigy port.	10350	10350 of
Geigy nom.	6875	6825
Pâtes de bois	1190	1175
Sandoz	4540	4560
Hoffmann bon	177000	176500

BOURSE DE FRANCFORT

	9. I. 70	12. I.
AEG	235.-	233
BADische Anilin	215.-	213
Daimler-Benz	420.-	416
Deutsche Bank	419.-	413
Dresdner Bank	324.-	319 1/2
Farben Bayer	182 1/2	181
Hoechst Farben	236.-	233.20
Kaufhof	277 1/2	275
Mannesmann	160 1/2	160 1/2
Siemens Halske	257 1/2	255 1/2
Thyssen Hütte	101.60	101 1/2
VW	259.-	258

BILLETS DE BANQUE

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.29 1/2	4.33 1/2
Canada	3.98	4.06
Angleterre	10.25	10.45
Allemagne	115.50	118.-
France	73.-	76.-
Italie	0.67	0.69 1/2
Autriche	16.55	16.85
Belgique	8.45	8.70
Hollande	117.50	120.-
Danemark	56.-	59.-
Norvège	59.-	62.-
Suède	82.-	85.-
Finlande	101.-	104.-
Espagne	5.90	6.20
Portugal	14.70	15.30
Yougoslavie	28.50	33.50
Grèce	12.75	14.25
Egypte	5.-	6.25

PRIX DE L'OR EN SUISSE

	Demande	Offre
Lingot (999.9)	4865.-	4940.-
Plaque 100 g.	485.-	510.-
Vrenell Fr. 20.-	52.-	55.50
Vrenell Fr. 10.-	135.-	185.-
Napoléon	46.-	52.50
Souverain	43.-	48.-
USA 20 dollars	230.-	265.-

Les cours de la bourse nous sont obligeamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

Votre OR BIJOUX
Iell OR BRILLANTS

payés haut prix par

proBIJOUX

acheteur autorisé

MONTRES DES PREMIÈRES MARQUES



APRÈS LA FIN DES COMBATS AU BIAFRA

Intense activité diplomatique

Message de M. Pompidou à M. Thant

PARIS. — M. Georges Pompidou, président de la République française, a adressé hier un message à M. Thant pour lui demander « d'entreprendre l'action nécessaire pour que soient préservés l'existence et l'avenir des populations Ibo ».

Il importe, déclare-t-il, que s'organisent sans délai « les secours d'urgence et soient préservées les vies humaines. La France s'associera matériellement et moralement, à tous les efforts que vous voudrez bien déployer pour que la communauté internationale remplisse son devoir humanitaire », ajoute M. Pompidou.

Appel Wilson à la clémence

LONDRES. — Le premier ministre M. Harold Wilson a exhorté hier matin le gouvernement fédéral nigérian à faire preuve de clémence dans la tragique situation actuelle, au cours d'un entretien qu'il a eu, à sa demande, avec le haut-commissaire adjoint du Nigeria à Londres, M. Yola, indique-t-on de source autorisée.

Le ministre des affaires étrangères éthiopien à Lagos

LAGOS. — Le ministre des affaires étrangères d'Éthiopie, M. Ketema Yifru était hier soir dans la capitale nigériane, apprend-on à Lagos.

La paix au Biafra aux termes de la résolution de l'OUA

LAGOS. — Le général Effiong, chef d'état-major général biafrais, a annoncé à la radio biafraise, captée à Lagos, qu'une mission conduite par le procureur Louis Mbano allait rencontrer les Nigériens « n'importe où » en vue de conclure la paix, aux termes de la résolution de l'OUA.

Le général Effiong a encore déclaré : « Je suis convaincu qu'un terme doit être mis aux souffrances de notre peuple ». « J'ai envoyé des émissaires chargés de prendre contact avec les chefs militaires nigériens dans des endroits tels qu'Owerri, Onitsha, Engugu et Calabar, en vue de mettre au point un armistice » a-t-il ajouté.

Message du pape à Gowon

CITE DU VATICAN. — Le pape a envoyé un message personnel au général Gowon, en faveur des victimes du conflit, par le canal de monseigneur Amelio Poggi, délégué apostolique à Lagos, qui a quitté Rome aujourd'hui pour rejoindre son poste, annonce « l'Osservatore Romano ».

Mission du délégué du CICR auprès des autorités nigérianes

GENÈVE. — M. Georges Hoffmann, délégué général du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Afrique, est parti pour le Nigeria.

L'une de ses tâches essentielles sera d'intervenir auprès des autorités fédérales pour qu'elles autorisent les trois avions du CICR, actuellement stationnés à Cotonou, à effectuer des transports de secours entre le Dahomey et le Nigeria.

Le CICR dispose d'environ 6000 tonnes de secours à Cotonou, dont 4000 tonnes sont prêtes à être expédiées.

Météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, le brouillard qui recouvre le Plateau avec une limite supérieure située entre 600 et 800 mètres ne se dissipe que par endroits l'après-midi.

Evolution probable pour mercredi et jeudi : ouest et sud du pays : généralement très nuageux, précipitations régionales avant tout au sud des Alpes, limite des chutes de neige : 1100 à 1600 mètres.

Nord et est du pays : temps partiellement ensoleillé par nébulosité variable. Brouillards nocturnes et matinaux en plaine. Foehn temporaire dans les vallées alpines.

Après un an d'absence les Etats-Unis sont représentés à STOCKHOLM

WASHINGTON, 13 janvier. — (ATS-Reuters). — Le président Nixon a nommé hier M. Jérôme-H. Holland ambassadeur des Etats-Unis à Stockholm en remplacement de M. William Heath, qui avait démissionné le 31 janvier 1969.

Interrogé au sujet des raisons du retard apporté à la nomination d'un nouveau représentant dans la capitale suédoise, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Ziegler, a déclaré qu'il ne désirait pas cacher les difficultés surgies ces der-

On sait que le chef de l'Etat nigérian a déjà promis publiquement hier au pape par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome, M. J.-M. Gwrba, que ses troupes s'abstiendraient de représailles ou de génocide chez les Ibo.

Le quotidien du Vatican consacre d'autre part, les trois-quarts de page aux secours envoyés depuis trois ans par « Caritas Internationalis » au Nigeria et au Bia-

Le long message de Nixon au général GOWON

WASHINGTON. — Le président Richard Nixon, en étroit contact avec le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a accentué hier ses efforts pour alléger les souffrances du Biafra après reddition aux forces fédérales nigérianes.

La Maison-Blanche a annoncé que le président avait adressé un long message au général Gowon, chef du Gouvernement fédéral du Nigeria pour lui offrir toute l'aide des Etats-Unis dans les secours apportés aux populations civiles des territoires reconquis.

Dans son message au général Gowon, le président Nixon prend acte avec satisfaction des instructions qui ont été données aux troupes fédérales de s'abstenir de représailles envers la population civile du Biafra.

Le président Nixon renouvelle en outre l'offre annoncée dimanche de mettre huit avions cargo C-130 et quatre hélicoptères de l'aviation américaine à la disposition des organismes internationaux de secours sous l'autorité du Gouvernement du Nigeria.

Le président annonce également que les Etats-Unis vont contribuer pour une nouvelle somme de 10 millions de dollars à la fourniture de vivres, de vêtements et de médicaments pour les populations affectées par la guerre civile. Cela porte à 80 millions de dollars la participation américaine aux opérations de secours au Nigeria.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a réaffirmé hier que l'objectif du Gouvernement américain était de fournir le plus rapidement possible toute l'aide nécessaire pour empêcher de nouvelles tragédies et mettre fin aux souffrances des populations civiles.

M. David Newsom, secrétaire d'Etat ad-

joint pour les Affaires africaines, arrive lundi à Lagos doit rencontrer aujourd'hui le général Gowon.

M. Thant à Niamey

NIAMEY. — Poursuivant sa tournée en Afrique M. Thant, secrétaire général des Nations unies est arrivé hier soir à Niamey. Il a été accueilli par le président du Niger, M. Diouri Hamani, entouré des membres de son gouvernement.

Dernière heure

M. Marcel Naville : la situation est tout simplement dramatique au Nigeria-Biafra

GENÈVE. — La situation est tout simplement dramatique au Nigeria - Biafra, a déclaré hier à Genève, le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Marcel Naville. En effet, at-il poursuivi, il semble qu'il y ait des centaines de milliers de personnes qui cherchent à fuir la zone des combats, qui se réfugient dans la brousse, qui errent le long des routes. Ces gens doivent être nourris de toute urgence.

M. Schumann aurait induit les Etats-Unis en erreur

NEW YORK. — Le gouvernement français a délibérément induit les Etats-Unis en erreur au sujet de la vente des cinquante « Mirage » à la Libye, écrivait dimanche le magazine « Time ».

Selon le « Time », lorsque M. Sargent Shriver, ambassadeur des Etats-Unis, exprima à M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères français, la préoccupation des Etats-Unis à la suite des informations selon lesquelles la France avait l'intention de livrer à la Libye 50 « Mirage » et 200 chars « AMX-30 » d'une valeur totale de 400 millions de dollars, le « gouvernement français l'induisit délibérément en erreur. On lui disait que ces chiffres étaient exagérés et que la transaction de quelque 20 millions de dollars plutôt que de 400 millions, porterait sur un maximum de 15 « Mirage » et vraisemblablement aucun char.

« Ce n'est qu'après la conclusion de l'accord et le départ de la délégation libyenne que les Français révélèrent que les 15 « Mirage » étaient simplement une première tranche qui serait suivie par une deuxième tranche de 35 « Mirage », a ajouté le « Time ».

Importantes fusions industrielles

« BSN » premier brasseur européen

PARIS. — Le premier brasseur européen est maintenant contrôlé par le groupe verrier BSN (Boussois, Souchon, Neuvesel).

BSN qui est le numéro deux européen du verre après Saint-Gobain, a choisi encore le début de l'année pour frapper un grand coup. Après son attaque flanquée en janvier dernier contre Saint-Gobain

M. Antoine Riboud, président de BSN a en effet annoncé la fusion avec les eaux minérales d'Evian et avec Kronenbourg, le brasseur français le plus prestigieux et la prise de contrôle du premier brasseur européen, la Société européenne de brasserie. Les buts de cette opération sont la conquête du Marché commun en ayant atteint une taille compétitive. La division alimentaire de BSN aura maintenant un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs

Une fabrique suisse de chaussures fusionne avec une entreprise ouest-allemande

ZURICH. — La fabrique de chaussures « Walder et Cie S.A. » à Bruttisellen (ZH), dotée d'un capital-actions de 1,2 million de francs et spécialisée dans la production de souliers pour dames, va modifier ses structures et créer une société holding sous la raison sociale « Walder Holding S.A. ». Cette holding englobera la société immobilière et la société de production, toutes deux nouvellement créées, ainsi que l'organisation de vente au détail, déjà en activité.

De plus, à partir du 1er avril 1970, la nouvelle société de production fusionnera avec la fabrique allemande de chaussures « Dorndorf et Cie S.A. R.L. », à Zeibru-

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE PRIX D'UNE VICTOIRE

Le Biafra est actuellement en train de s'écrouler. L'Etat sécessionniste qui a enduré les pires souffrances depuis deux ans et demi est en passe de redevenir une province du Nigeria.

Bien que certaines informations indiquent qu'une résistance s'organise face à l'avance des troupes fédérales, force nous est de constater, à lire les dépêches, que le général Gowon a gagné la partie. Mais à quel prix !

Depuis un certain temps déjà, les observateurs avaient remarqué que les soldats nigériens lançaient une offensive de grande envergure. Comme tant d'autres, celle-ci allait-elle être contrée ? Apparemment, Lagos devait avoir un plan bien établi. En effet, si l'on se réfère à ce qui s'est produit il y a quelques jours, c'est-à-dire au boycott de la conférence d'Addis-Abéba, on pouvait trouver là matière à réflexion. Gowon ne voulait pas entamer de con-

versations avec ses très ennemis. Ojukwu aurait dû en tirer des conclusions. Peut-être l'a-t-il d'ailleurs fait. Que pouvait-il devant l'effondrement d'un peuple totalement épuisé ?

Il n'en demeure pas moins que plusieurs chefs d'Etat étrangers doivent aujourd'hui prononcer leur « mea culpa ». Ceux, en particulier, qui ont tourné le matériel militaire et qui savaient qu'un génocide pouvait se produire dans cette région du monde.

Après trente mois de guerre, marqués il est vrai par l'échec de nombreuses missions de bons offices, d'appels et de démarches pacifiques, la ténacité biafraise a disparu. Il faut espérer que dorénavant des exactions soient évitées et qu'une solution diplomatique soit trouvée dans de très brefs délais. Il en va de la survie de milliers d'êtres humains et, par voie de conséquence, de la souche ibo. Marc SOUTTER.

Le « Boeing » géant connaît BIEN DES DIFFICULTÉS

LONDRES. — Le plus gros avion du monde, le « Boeing 747 » de la « Pan American Airways », qui est arrivé lundi matin à l'aéroport londonien d'Heathrow, n'est pas envolé lundi soir comme prévu à 19 heures GMT pour Francfort en raison de l'épais brouillard qui régnait sur l'aéroport de la ville. Le départ de l'appareil a été ajourné à 9 heures ce matin.

Fait peut-être plus inquiétant, le Boeing géant semble être assailli par les ennuis

mécaniques, à moins que la « Pan Am », par souci d'assurer la sécurité des 340 passagers de ce vol inaugural, tienne à ne pas négliger la moindre précaution. Parti avec 4 heures de retard lundi matin de New York, l'appareil a en effet entrepris avec une heure et demie de retard la première des deux démonstrations prévues pour lui dans les parages de l'aéroport d'Heathrow. Selon la « Pan American » ce délai a été provoqué par une insuffisance de pression de carburant dans l'un des moteurs.

chronique suisse

UN TRAX TOMBE DE 140 M. Son conducteur est tué sur le coup

MALTERS. — Hier matin, à proximité de Malters (Lucerne), M. Wolfgang Hesse, de Horw, conduisait un trax de cinq tonnes sur une petite route escarpée de montagne, quand son véhicule, après avoir soudain dérapé, se renversa et tomba d'une hauteur de 140 mètres, entraînant dans sa chute le malheureux con-

ducteur. Ce dernier, atteint à la tête par le trax, fut tué sur le coup. Il était âgé de 36 ans et père de deux enfants.

Le véhicule continua sa course pour aboutir, 200 mètres plus bas, près de la route parallèle à l'autoroute Malters-Wolhusen.

La politique étrangère de la Suisse

Un exposé de M. Max Petitpierre, à Berne

BERNE. — « Le cours de la neutralité était extrêmement bas après la guerre », c'est en partant de cette constatation que, dans une conférence prononcée hier soir à Berne, M. Max Petitpierre, ancien président de la Confédération, a esquissé l'évolution de la politique extérieure de la Suisse au cours des 25 dernières années. Les phénomènes qui ont marqué cette période ont exigé de la Suisse des prises de position : division, idéologie du monde, efforts pour une unification de l'Europe, décolonisation, création de l'ONU.

Le Conseil fédéral a été amené à donner une nouvelle signification à la neutralité qui, au lieu de se définir par rapport à la guerre, a su devenir un principe actif en temps de paix. « Au lieu de n'être avec personne, la neutralité peut aussi signifier : être avec tout le monde, ou presque tout le monde », a dit M. Petitpierre.

L'orateur a alors montré comment le Conseil fédéral a appliqué cette politique de neutralité, en restant conscient des li-

mites qu'impose la petitesse du pays. Il a appuyé la position adoptée l'an dernier par le gouvernement suisse dans son rapport sur l'ONU (« c'est parce que nos liens avec l'ONU sont étroits que l'adhésion n'est pas urgente », devait-il dire). Il a montré l'utilité de la neutralité pour l'activité du CICR. Et il a conclu en retraçant les étapes de l'intégration européenne. Ici aussi, la politique extérieure de la Suisse a évolué, elle est devenue moins égocentrique. Mais il faut bien admettre que la supranationalité à laquelle d'aucuns tendent toujours représenterait un grand sacrifice pour un petit pays qui risquerait, en perdant une grande part de sa souveraineté, de devenir vassal ou satellite. Dès lors, M. Petitpierre se dit partisan, avec M. Louis Armand, d'une « fédération progressive » par les moyens d'une collaboration dans le plus grand nombre de domaines possible.

Cambriolage à la bibliothèque cantonale de Fribourg

Dans la nuit de dimanche à lundi, un cambriolage a été commis dans les bureaux de la bibliothèque cantonale, à Fribourg. Le ou les cambrioleurs ont emporté une somme de 1600 francs et causé de gros dégâts au mobilier. On pense que l'un des voleurs a dû se blesser dans sa fuite, en faisant une chute de quatre mètres. Alerté par le bruit, le concierge avait en effet avisé la police. Lorsque celle-ci arriva sur les lieux, les voleurs s'étaient pourtant déjà enfuis. La police de sûreté de Fribourg a ouvert une enquête.

Succès de l'emprunt de la Société de Banque Suisse

BALE. — L'emprunt 5 1/2 pour cent de 100 000 000 francs de la Société de Banque Suisse a été clos avec succès. Alors même que le placement des titres s'est effectué avant tout auprès des clients de la banque et sans effort publicitaire, les souscriptions reçues dépassent sensiblement le montant de l'emprunt. Les attributions ne pourront donc se faire que sur une base réduite.

Transports urbains en musique

ANVERS. — Depuis lundi, les usagers de quelques trams d'Anvers, le grand port belge, ont la surprise d'entendre de la musique légère qui agrémente leurs voyages urbains : l'entreprise locale de transports en commun a lancé cette expérience pour six mois, afin de déterminer si le public y prend plaisir ou non.

La musique est enregistrée sur bandes magnétiques, que le conducteur contrôle. Cette idée provient d'une entreprise de publicité, qui fournit les installations et s'octroie en échange 20% du temps pour faire des annonces publicitaires.

ken, en prenant la forme d'une société en commandite sous la raison sociale « Walder et Cie, fabrique de chaussures, Bruttisellen (ZH) ». La responsabilité illimitée incombera à MM. Ch. Walder et Dietrich Bahner. La nouvelle société reprendra tous les collaborateurs des entreprises participant à la fusion.



Les vainqueurs de la Coupe d'Europe juniors à Thyon



Comme nous l'avons annoncé hier, la coupe d'Europe juniors de ski s'est déroulée à Thyon. Voici les trois vainqueurs. De

gauche à droite: Weiner Grissmann (Autriche). Slalom géant, Odile Chalvin (France). Slalom géant et spécial filles et le

Valaisan Eric Fleutry gagnant du titre en slalom spécial (photo Valpresse).

VÉTROZ: AVEC L'ARTM DE BONNS CAMARADES...

... Telle est la première impression recueillie samedi dernier à Vétroz où se tenait l'assemblée générale annuelle de ce mouvement.

Précisons qu'il s'agit de l'Association romande des troupes motorisées, d'origine militaire, qui comprend autant de sections que de cantons romands, chaque section étant elle-même subdivisée en giron avec, à leur tête, un président. Samedi, plus de soixante membres appartenant à la section valaisanne, se retrouvèrent à l'Union sous la présidence de M. Sylvain Zuchuat, de Sion.

Après avoir procédé au contrôle des présences, le président fit valoir les excuses de M. le colonel Louis Studer, membre d'honneur; M. le col. Ernest Schmidt, commandant de la police cantonale; M. Henri Périat, président du Comité central et M. Alphonse Droz, rédacteur de la « Revue Automobile ». En revanche, étaient présents les membres d'honneur Pierre Denoréaz, ancien président central, Roger Cavin, Paul Evéquoz et Léoard Pfammatter.

L'assemblée honora la mémoire de MM. Michel Sierro et Jean Luginbühl, décédés en 1969.

Nous passerons sur la lecture du protocole et des comptes qui témoignent d'une belle et rentable activité comme d'un magnifique dévouement de la part du secrétaire Marcelin Clerc et du caissier Guy Schwéry. Décharge leur fut d'ailleurs donnée par l'assistance.

Le rapport présidentiel fit état de l'activité 69, une activité sportive, reprise en détail, en suite, par MM. Otto Holzer et Evenor Pitteloup, respectivement présidents de la commission de tir et de la commission sportive. Tirs de groupes et rallyes sont chaque année à l'honneur et les sociétaires ne pensent pas qu'à eux puisqu'un rallye familial est prévu au programme; le dernier ayant abouti sur

les hauteurs de Thyon. En 1969, ce ne furent pas moins de septante équipages qui prirent part aux divers rallyes; néanmoins, un appel fut lancé en faveur d'une participation toujours plus massive.

Le président Zuchuat releva, avec satisfaction, que la section valaisanne atteignait le chiffre de 468 membres. Il remercia chaleureusement les présidents de giron pour leur travail.

On procéda ensuite à la remise des challenges:

Tir

Challenge SVS, cible A, 300 m.: Roux Guy.

Challenge Cadéras, cible B, 300 m.: Volluz Gérard.

Challenge Christinat, cible P, 50 m.: Valette Luc.

Challenge Intergirons: Giron de Sion (Roux Guy).

Challenge Roi du tir: Holzer Otto et Carrupt Martial.

Rallyes

Challenge Navigateur: Michelloud Jacques.

Challenge Gymkana: Rudaz Michel.

Challenge Rallye: Rudaz Michel.

Challenge Conseil d'Etat: Genoud Roland.

L'assistance fut plongée quelques instants dans l'ambiance de ces compétitions grâce à une narration signée Pierre Denoréaz qui raconta les péripéties du Rallye romand de Bûre.

Le programme d'activités 70 s'avère tout aussi fourni avec, en surplus, l'organisation, par les Romands, du Rallye suisse.

Au chapitre des nominations statutaires, on enregistre les démissions de MM.

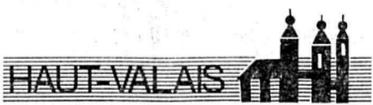
Michel Küchler, vice-président, après neuf ans d'activité, et René Praz, archiviste, qui en totalise cinq. Une channe-souvenir leur fut offerte tandis qu'on les applaudissait chaleureusement en guise de remerciements. Ils seront remplacés par MM. Bovier et Caloz tandis que M. Marcelin Clerc sera vraisemblablement appelé à la vice-présidence. Le solde du comité, président en tête, fut réuni en bloc, par acclamations, pour une nouvelle période de deux ans.

Sur proposition du président, on opta pour Montana-Crans quant au lieu de la prochaine assemblée générale. A Montana-Crans, où l'on projette la création d'un nouveau giron.

Relevons que plus de trente diplômés de membres vétérans furent distribués pour vingt-cinq ans d'affiliation. C'est dire que la relève doit être assurée. Aussi, en 1969, des circulaires furent adressées aux nouvelles recrues automobilistes en vue de s'adjoindre de nouveaux membres. Nous ne pouvons que nous associer à l'appel du comité pour encourager officiers, sous-officiers et soldats motorisés à s'affilier à l'ARTM.

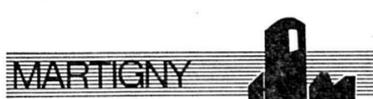
Dans les divers, quelques explications et propositions diverses sont à noter avant que M. Marc Penon, président de Vétroz, s'adresse à l'assistance tandis qu'une fine Amigne, vin d'honneur offert par la municipalité, était servi. M. Paul Germanier, président du giron de Vétroz, lança un vibrant appel en faveur de l'opération Soleil et une quête s'ensuivit, destinée aux handicapés. A l'un comme à l'autre, M. Zuchuat, au nom du comité et de tous les membres, adressa un vif remerciement pour leur réception. Avant la collation bienvenue, un loto-apéritif gratuit fut organisé, dont les lots consistaient en de nombreuses bouteilles de fine goutte généralement offertes par divers marchands de vins vétrozains.

La vie militaire a ceci de bon qu'elle permet de nouer de solides amitiés à entretenir, par la suite, sur le plan de la vie civile, au sein d'organisations diverses, bannissant la classe, le rang, le grade. L'ARTM en est une et ses membres doivent être félicités pour savoir si bien cultiver l'esprit de camaraderie, d'entraide voire de générosité né sous les drapeaux.
Observer.



L'Association des intérêts touristiques

L'Association des intérêts touristiques du Haut-Valais a tenu séance à Brigue sous la présidence de M. Paul Guntern. Les participants ont entendu des exposés sur deux objets soumis à la votation populaire du 1er février prochain: la loi sur l'imposition des véhicules à moteur et la loi sur les auberges. Le premier sujet ne concerne pas directement le tourisme tandis que le deuxième lui est intimement lié. Les discussions furent très intéressantes et les membres se sont prononcés en faveur de la nouvelle loi sur les auberges.



Le barreau de Martigny honore Me Troillet

Samedi, une trentaine de membres du Barreau de Martigny et des autorités judiciaires de la région se sont réunis à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard pour rendre un hommage de reconnaissance et d'amitié à Me Edmond Troillet qui quitte, comme on le sait, les fonctions de juge-instructeur du district d'Entremont.

Cette manifestation confraternelle s'est déroulée dans une ambiance survoltée. Des allocutions ont été prononcées par Me Victor Dupuis au nom des avocats, Me Arthur Bender, président du Conseil d'Etat et chef du Département de justice, ainsi que par Me André Panchaud, président du Tribunal fédéral, lié d'amitié depuis fort longtemps avec Me Troillet. Ce dernier a répondu fort aimablement aux paroles prononcées et n'a pas caché son émotion d'abandonner les fonctions judiciaires. Les messages avaient été transmis

également par Me Pierre Graber, conseiller fédéral, et Me Camille Abbet, nouveau juge-instructeur.

Nouveau notaire

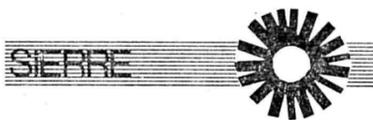
Nous apprenons avec plaisir que Me Pierre Crittin vient de réussir ses examens de notaire. Avec nos félicitations nous lui adressons nos meilleurs vœux pour sa future carrière.

Nomination militaire

M. Georges Pillet, de Martigny, vient d'être nommé major. Nous lui adressons nos félicitations à l'occasion de cette promotion militaire.

Baisse de la grippe

On aurait pu croire, par une sorte de publicité exagérée, que la cité d'Octodure avait le privilège et le monopole de la grippe. Actuellement elle est en net recul. Les classes ont ouvert leurs portes et il semble bien que dans quelques semaines, la grippe ne sera plus qu'un mauvais souvenir.



LE GAGNANT DU CONCOURS

Le jury ad hoc, nommé par la SDS, vient de siéger pour l'examen et le classement des travaux du

CONCOURS DE PHOTOS « Sierre 1969 »

La séance de travail débuta par la lecture des principaux points du règlement de ce concours, soit les:

Art. 5. — Les travaux illustreront le thème **Sierre et ses quartiers périphériques**, la vie de ses habitants, ses paysages en quelque saison que ce soit, ses châteaux et édifices historiques, etc. Dans toutes les photos, il faudra reconnaître la ville de Sierre ou l'une de ses particularités.

Art. 11. — Le jury classera les travaux en fonction de leur qualité artistique et technique, ainsi que de leur valeur descriptive (originalité de la vue, particularité de la ville).

Art. 13. — Les photos primées deviennent propriété exclusive de la SDS, qui aura le droit de les utiliser pour sa propagande touristique, sous forme d'affiches, prospectus, revues, etc., tous droits d'auteur et de reproduction définitivement cédés à la SDS.

Malgré une publicité judicieuse dans la presse, par voie d'affiches, de papillons, etc., et bien que cette compétition se soit déroulée sur plus de sept mois, soit de fin mars à fin octobre, couvrant ainsi trois saisons d'une année où le soleil n'a pas manqué son rendez-vous à Sierre, nos experts furent quelque peu déçus des résultats obtenus, aussi bien quanti-

tativement que qualitativement (respectivement manque d'originalité, de qualité technique et de valeur descriptive).

Sur 47 concurrents inscrits, seuls 19 d'entre eux ont remis leurs travaux. Nous avons cependant salué avec plaisir la participation de 2 Belges, 1 Français, 1 Hollandais, 1 Bernois, 3 Genevois, 2 Vaudois et 9 Valaisans dont seulement 7 Sierrois!

Après examen approfondi des 75 travaux (38 photos noir-blanc 13-18 cm, 35 diapos 24-36 mm. et 2 diapos 6-6 cm.), le jury décide à l'unanimité:

— les trois premiers prix ne sont pas attribués;

— les prix suivants sont attribués: 4e-11e (ex-æquo) Fr. 50.— chacun.

Charly Arbellay, Sierre (Château de Villa, eff. spéc.).

Jean Briquet, Sainte-Croix (Lac de Céronde).

Jean de Hondt, Anvers (B) (Eglise Ste-Croix, vue int.).

Ginette Gaillard, Sion (Vignolages).

Hermann Gysel, Sierre (Château Mercier).

Rüdiger Merckell, Vevey (Vidômes, détail).

Gérard Salamin, Sierre (Château de Villa).

Secrétariat des Suisses à l'étranger, Berne (Rue du Bourg, vue de nuit).

La Société de développement de Sierre remercie vivement les concurrents.

La loi sur les véhicules à moteur en discussion au comité du TCS

Parmi les objets soumis à la votation populaire de février se trouve la nouvelle loi sur l'imposition des véhicules à moteur. Avant de prendre sa décision quant au préavis à formuler à ses membres, le comité du TCS, Valais, présidé par M. Paul Boven, a tenu séance d'information en présence des membres de la commission de circulation dudit TCS que préside M. Henri Gard.

Les participants ont entendu un exposé de M. Hans Wyer, de Viège, conseiller national, président de la commission lors des deuxièmes débats au Grand Conseil, et un exposé de M. Burrin, chef du Service cantonal des automobiles, remplaçant M. Bender, chef du Département, malade.

M. Wyer, dans un plaidoyer fort bien documenté, a donné toutes les précisions nécessaires sur le bien-fondé de la nouvelle loi, sur les augmentations envisagées qui ne grèveront pas lourdement les budgets des automobilistes et sur les améliorations apportées au texte de 1952. Précisons, pour la petite histoire, que le 28 janvier 1951, 7558 citoyens avaient voté oui et 4245 avaient dit non.

Depuis 1952, les choses ont changé et la nouvelle loi se met à la page, propose des taxes voisinant la moyenne suisse qu'elle ne dépasse que rarement, change la manière d'imposer par CV en imposant par cylindrée, modifie la manière de procéder pour les plaques interchan-

geables et pour le remboursement lors du dépôt de plaques. De plus, elle rétrocède le 10% des impôts aux communes.

La discussion fut très utilisée. Y prirent part le président Paul Boven, ainsi que MM. Charles Meyer, Sion, Bernard Dupont, Vouvrly, Philippe Simonetta, Martigny, et Henri Gard, Sierre.

Le point était fait, le comité du TCS va se réunir et prendre sa décision qu'il rendra publique dans le bulletin de la section à paraître prochainement.

Bon rétablissement Monsieur le président!
La grippe n'épargne personne et hier, M. le président Bender a dû s'absenter. Attendu pour une conférence au Comité du TCS, il s'est fait remplacer par M. Burrin.
Bon rétablissement, Monsieur le président!

DIVA
toute une gamme de liqueurs surfinées dans d'élegants flacons.
DIVA S.A. SION

ORSIÈRES CARNAVAL DE L'ÉCHO D'ORNY

A peine les derniers rythmes d'une musique endiablée se sont-ils calmés à l'aube du nouvel an que, déjà, les responsables de la Société de musique « Echo d'Orny » creusent leurs méninges pour vous organiser un de ces carnivals!

Le terrible orchestre bourguignon Teddy Michel, attaché à notre petit coin de terre depuis bientôt quatre ans, vous promet une ambiance du tonnerre...

Sa musique folklorique enthousiasmera la jeunesse par ses ritournelles emballées. Le fendant convertira les moins jeunes aux rythmes échevelés des danses modernes.

Le décorateur cherche déjà une idée rocambolique qui charmera vos yeux et saura créer en vous un état d'esprit

carnavalesque.

Et vous, chers amis, vous pouvez déjà préparer vos costumes afin de vous plonger totalement dans ce Carnaval 1970 et gagner peut-être un prix aux grands concours de masques, que la Société organise chaque année les lundis et Mardis Gras.

Mamans aux doigts habiles et aux idées originales, mettez-vous à l'œuvre et confectionnez le joli costume qui ravira votre enfant; il fera de lui un sûr gagnant au concours le mardi après-midi réservé aux petits et doté de prix, du premier au dernier.

Carnaval 1970 s'annonce sous de bons augures. L'« Echo d'Orny » se prépare à l'accueillir dignement.